

TEBBOUNE L'A SOULIGNÉ LORS DE LA RENCONTRE GOUVERNEMENT-WALIS

«Nous sommes tous au service du peuple»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, hier à Alger, que les collectivités locales constituaient le socle de l'Etat. Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux de la rencontre Gouvernement-walis, tenue au Palais des Nations (Club des Pins) sous le thème «Collectivités locales : locomotive du développement national», le président de la République a précisé que les collectivités locales constituaient «le trait d'union entre l'Etat et le citoyen» et «le socle de l'Etat». Et d'insister : «Il faut que vous sachiez que nous sommes au service du peuple, du Président au plus simple fonctionnaire public. P 3



USTHB – SOCIÉTÉ «CHINA HARBOUR
ENGINEERING»

**Signature
d'une convention
de coopération** P 2

PRÉPARATIFS POUR LE RAMADHAN 2025

**Programme spécial
d'importation de viandes** P 5

EXPLORATION PÉTROLIÈRE ET
ÉNERGIES RENOUVELABLES

**Sonatrach
et la NOC pour un plan
d'action commun** P 5

ENR ET HYDROGÈNE VERT

L'Algérie aspire à devenir un acteur régional majeur

L'Algérie s'est lancée dans un vaste programme de transition énergétique afin de répondre à la demande croissante en énergie de manière durable, économique et sécurisée, tout en réduisant les impacts environnementaux, l'objectif étant d'atteindre 30 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique d'ici 2035.

Synthèse S R.

Dans ce cadre, cette stratégie globale et ambitieuse se concrétise à travers le programme national des énergies renouvelables, qui vise une capacité de 15.000 mégawatts, dont la réalisation de 3.000 mégawatts a déjà été lancée. A ce propos, le Groupe Sonelgaz a signé, mars dernier, des contrats avec des entreprises nationales et étrangères gagnantes de l'appel d'offres pour la réalisation de 3.000 MW d'énergie solaire et photovoltaïque, lancé par le Groupe en deux volets : le premier concerne la réalisation d'un projet d'une capacité de 2.000 MW répartis sur 15 centrales solaires photovoltaïques, avec une capacité variant entre 80 et 220 MW par centrale dans 12 wilayas à travers le pays. Le second volet du projet concerne 1.000 MW "Solar 1.000", composé de 5 centrales solaires photovoltaïques avec une capacité variant entre 50 et 300 MW chacune, réparties sur cinq wilayas. L'autre axe de la stratégie nationale concerne le

développement de l'hydrogène vert, à travers des projets pilotes, à l'instar de ceux d'Arzew et de Hassi Messaoud. L'Algérie ambitionne ainsi d'exporter 40 térawattheures (près de deux millions de tonnes) d'hydrogène et de ses dérivés. Dans une étape ultérieure, l'Algérie entend accéder au marché international de l'hydrogène à travers le projet "South2 Corridor", qui permettra à l'avenir d'exporter de l'hydrogène depuis l'Algérie vers l'Allemagne, en passant par la Tunisie, l'Italie et l'Autriche, dans le cadre d'un partenariat entre des entreprises des pays concernés. Ce projet, pour lequel Sonatrach a engagé des discussions avec les entreprises concernées, permettra de transporter près de 4 millions de tonnes d'hydrogène vert algérien par an, à travers les infrastructures existantes, qui ont été réaffectées pour le transport de l'hydrogène, ou via de nouvelles installations. L'Algérie dispose de toutes les capacités nécessaires pour se lancer dans l'industrie de l'hydrogène vert, à un moment où le marché mondial et européen, en particulier, connaît

une demande croissante pour cette énergie propre. En tant que ressource principale pour garantir la transition énergétique, l'Algérie se concentre sur le gaz naturel en renforçant son rôle de fournisseur énergétique fiable à l'échelle mondiale grâce à des investissements massifs dans l'exploration et la production ainsi que dans les infrastructures de transport de gaz. Ces efforts visent, en plus de garantir la sécurité énergétique, à répondre à la demande énergétique croissante de manière durable dans le cadre d'un programme d'investissement ambitieux pour accroître la production de gaz. Dans la même optique, le projet du gazoduc transsaharien (TSGP), reliant le Nigeria à l'Europe en passant par l'Algérie et le Niger, constitue "un projet stratégique majeur" en raison de ses impacts socioéconomiques pour les pays de transit, et qui permettra, en plus du développement local, d'améliorer la sécurité énergétique entre le Nord et le Sud, une fois qu'il sera réalisé.

COMMISSION DOUANIÈRE ALGÉRO-LIBYENNE

Accord sur le renforcement de la coopération en matière de circulation des marchandises et de lutte contre la fraude et la contrebande

Les douanes algériennes et libyennes sont convenues, lors de la réunion de la commission mixte tenue lundi à Alger, de renforcer leur coopération bilatérale en matière de circulation des marchandises et de lutte contre la fraude et la contrebande entre les deux pays voisins. "Cette rencontre fructueuse a été marquée par un esprit fraternel et une convergence des vues, et a permis de définir les objectifs, faisant de cette réunion une initiative prometteuse pour la coopération entre les dispositifs douaniers des deux pays au profit des deux peuples frères", a déclaré à la presse le Directeur général

des Douanes algériennes, le Général-major, Abdelhafidh Bakhouché après avoir signé conjointement avec son homologue libyen, le Général-major Musa Ali Muhammad le procès-verbal de la réunion bilatérale. Cette réunion s'inscrit dans le cadre des rencontres périodiques bilatérales visant à débattre de tout ce qui a trait à la circulation des marchandises aux frontières entre les deux pays pour garantir leur fluidité et lutter contre la fraude, la contrebande et toutes les pratiques illicites, d'autant que les deux pays partagent une bande frontalière de plus de 900 Km. De son côté, le Directeur général des

douanes libyennes a mis l'accent sur l'importance de cette bande frontalière entre les deux pays ainsi que les efforts nécessaires pour hisser le niveau de coopération de manière à lutter contre la fraude commerciale, la contrebande et la drogue, indiquant que "la réunion de la commission douanière mixte constitue une étape essentielle pour progresser dans l'action conjointe et protéger les peuples libyen et algérien sur les plans économique, sanitaire et sécuritaire". La réunion a porté également sur la coopération dans le domaine de la numérisation du travail douanier et de la formation continue,

notamment en matière de sciences administratives. Les travaux de la réunion de la commission mixte algéro-libyenne s'étaient déroulés, au siège de la Direction générale des douanes (DGD), en présence de la délégation libyenne qui a entamé, dimanche, une visite de travail en Algérie, des cadres centraux de la DGD et nombre de ses directions régionales par visioconférence, ainsi que du représentant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines et du représentant de l'ambassadeur de l'Etat de Libye en Algérie. R. E.

OOREDOO- CRA

Inauguration d'un centre spécialisé au profit des enfants autistes et trisomiques à Rouïba

Portés par leur engagement envers les franges les plus vulnérables de la société, Ooredoo Algérie, et le Croissant-Rouge Algérien, ont procédé ce lundi 23 décembre 2024 à Rouïba à l'inauguration d'un centre spécialisé au profit des enfants atteints des troubles du spectre de l'autisme, et de la Trisomie (syndrome de Down).

La cérémonie d'inauguration de ce centre, a été marquée par la présence de la présidente du Croissant Rouge Algérien (CRA) Dr. Ibtissem Hamlaoui et de M. Ramdane Djazairi Directeur des Affaires Corporatives de Ooredoo ainsi que des familles d'enfants malades. Ce dernier propose une vaste gamme de programmes personnalisés et de méthodes

éducatives adaptées à chaque enfant, en tenant compte de son besoin spécifique. Ce projet entre dans le programme d'action du Croissant rouge algérien visant l'ouverture de dix centres spécialisés dans la prise en charge des enfants autistes à travers le territoire national, et ce en vue d'offrir une éducation et un ensei-

gnement adaptés aux enfants atteints d'autisme et de handicap mental issus des familles démunies, et s'inscrit dans le cadre du partenariat stratégique entre Ooredoo et le Croissant-Rouge Algérien, qui ne cesse de porter ses fruits au bénéfice des segments les plus vulnérables de la société.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Edité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

TEBBOUNE L'A SOULIGNÉ LORS DE LA RENCONTRE GOUVERNEMENT-WALIS

«Nous sommes tous au service du peuple»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, hier à Alger, que les collectivités locales constituaient le socle de l'Etat. Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux de la rencontre Gouvernement-walis, tenue au Palais des Nations (Club des Pins) sous le thème «Collectivités locales : locomotive du développement national», le président de la République a précisé que les collectivités locales constituaient «le trait d'union entre l'Etat et le citoyen» et «le socle de l'Etat».

Par Sirine R.

Indiquant que l'Algérie a réussi à asseoir une gouvernance basée sur l'équité en matière de développement et la rigueur dans la gestion des deniers publics, le chef de l'Etat a précisé qu'il comptait faire en sorte que cette rencontre soit «consacrée à la prise en charge des besoins du développement local». Et d'ajouter : «Nous sommes appelés à poursuivre nos efforts pour consacrer les modes de travail modernes». Il a rappelé, dans ce sens, l'installation d'une commission d'experts chargée de préparer les projets de codes communal et de wilaya en vue de «lever les entraves» et d'ériger la commune et la wilaya en «piliers du développement local». En effet, le temps est venu de réviser les deux codes pour bâtir des institutions démocratiques et non démagogiques, en conférant davantage de prérogatives aux élus locaux. «Il est temps, plusieurs décennies après l'indépendance, de réviser les codes communal et de wilaya pour qu'ils puissent concrétiser la volonté du peuple au niveau local», souligne-t-il, en affirmant qu'une révision en profondeur du code en termes de prérogatives, de moyens alloués et de classification des communes» qui a pour objectif d'«instaurer un équilibre financier et économique entre les communes riches et celles moins favorisées», a-t-il fait savoir, précisant que «la gestion de certaines infrastructures sera confiée à l'Etat au lieu des communes pour ne pas les accabler financièrement».

Conférer au P/APW la qualité d'ordonnateur

«Il n'y a pas d'inconvénient à ce que les communes délèguent à des entreprises locales cer-

tains services publics comme le domaine de l'hygiène, en trouvant des mécanismes juridiques pour demander des comptes sur les performances», a affirmé le président de la République.

Et d'ajouter : «nous avons proposé dans la nouvelle version du code de conférer au président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) la qualité d'ordonnateur, afin que l'élu local soit un responsable investi des pleines prérogatives». Il a, par ailleurs, rappelé que «plus de 6,5 millions d'Algériens ont été touchés par les réformes dans les zones d'ombre», soulignant que «certains responsables que nous avons démis estimaient que le développement des zones d'ombre ne relevait pas de leurs prérogatives».

«Il faut que vous sachiez que nous sommes au service du peuple, du Président au plus simple fonctionnaire public», a insisté le Président Tebboune. «Nous protégerons ce pays dont le peuple a le sang des Chouhada dans les veines. Il se leurre celui qui croit que l'Algérie est une proie dont on peut s'emparer avec un +hashtag+», a-t-il averti.

Le président de la République a également insisté sur l'impératif de «parachever les travaux des façades de constructions inachevées» et de «trouver des formules juridiques pour financer le parachèvement des constructions des citoyens», préconisant de «trouver des formules pour l'octroi de foncier aux artisans dans des zones dédiées pour la création de petites activités professionnelles».

Le président de la République a aussi appelé tous les responsables locaux à «respecter le système administratif de réception des citoyens, notamment les jeunes, pour écouter leurs préoccupations». A cette occasion, le président de la

République a réaffirmé que «les walis sont protégés tout en tenant compte des erreurs administratives qu'ils peuvent commettre tant qu'il ne s'agit pas de corruption».

Consolider les acquis

«Nous sommes au courant des résidus de la Isaba qui menacent les walis et les responsables locaux en utilisant des relais pour les dissuader d'accomplir leurs missions», a-t-il dit, soulignant également la nécessité de lutter contre la bureaucratie à travers «la numérisation globale qui est sur le point d'être généralisée».

Concernant le dossier relatif au dessalement de l'eau de mer, le président de la République a indiqué que l'Algérie «mettra en service cinq stations de dessalement avant le mois de Ramadhan», appelant les walis à «adhérer au système d'exploitation des eaux usées dans toutes les wilayas» et à «accorder une attention particulière à ce plan».

Par ailleurs, le président de la République a souligné la nécessité de mettre à profit la Rencontre Gouvernement-walis pour consolider les acquis réalisés grâce aux efforts de l'Etat visant à promouvoir la vie sociale et à améliorer le cadre de vie des citoyens. «Je suis heureux de partager avec vous l'ouverture de la réunion Gouvernement-walis, qu'il importe de mettre à profit pour répondre, dans les meilleures conditions, aux exigences du développement local durable, notamment en ce qui a trait à l'activité économique locale dans toute sa diversité et sa richesse, mais aussi pour consolider les acquis réalisés grâce aux efforts de l'Etat visant à promouvoir la vie sociale et à améliorer le cadre de vie des citoyens», conclut-il.

USTHB – SOCIÉTÉ
“CHINA HARBOUR
ENGINEERING”

Signature d'une convention de coopération

Une convention de Coopération a été signée mardi entre l'Université des Sciences et de la Technologie Houari-Boumediene (USTHB) et la société "China Harbour Engineering", en vertu de laquelle les étudiants bénéficieront de formations et de stages au sein de cette entreprise chinoise. Ce partenariat qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie adoptée par le secteur de l'enseignement supérieur vise à "s'ouvrir sur le secteur économique et à préparer les diplômés de l'université à la vie professionnelle", a souligné à cette occasion le recteur de l'université, M. Djamel Ed-dine Akretche, rappelant un précédent partenariat entre l'USTHB et cette entreprise dans le domaine du génie civil. En vertu de cette convention, la société "China Harbour Engineering" s'engage à "assurer des formations et des stages au profit des étudiants de l'USTHB, notamment ceux qui s'apprentent à soutenir leurs projets de fin d'étude supervisés par la China Harbour Engineering". Pour sa part, le directeur général de la société chinoise Yingguang Sun, a salué les relations historiques entre son pays et l'Algérie", mettant en avant l'importance de ce partenariat avec l'université algérienne qui viendra consolider ces relations bilatérales privilégiées. Il a par ailleurs, rappelé que la société "China Harbour Engineering", présente en Algérie depuis 18 ans, supervisait une vingtaine de projets dans divers secteurs, indiquant que de tels partenariats permettront de former une main-d'œuvre algérienne qualifiée, notamment les techniciens, afin de contribuer à la réalisation de ces projets.

R. E.

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Nécessité d'une décentralisation accrue

Par Mourad A.

La réunion entre le gouvernement et les walis, placée sous le thème « La collectivité locale, locomotive du développement », met en lumière le rôle central des communes et des wilayas dans la transformation socio-économique du pays. Le professeur Arezki Chenane, éminent spécialiste en sciences économiques de l'Université de Tizi-Ouzou, a apporté un éclairage précieux sur les enjeux et les solutions permettant de faire des collectivités locales le moteur d'un développement inclusif et durable. Lors de son intervention sur les ondes de la « Chaîne III » de la radio nationale, le professeur Chenane a déclaré : « Le développement ne se décrète pas, il se construit ». Selon lui, la gouvernance locale doit être au cœur de cette transformation. Les communes, qui disposent de ressources variées (humaines, naturelles et économiques), doivent valoriser ces atouts de manière stratégique. Pour ce faire, une coordination efficace entre les différents

acteurs locaux, notamment les élus et les entreprises, est essentielle. Ces dernières jouent un rôle crucial dans la création de richesse et d'emploi. Cependant, toutes les communes ne partent pas d'un même point de départ. Certaines, riches en ressources, sont mieux équipées pour amorcer leur développement, tandis que d'autres, souvent rurales ou enclavées, rencontrent des difficultés pour attirer des investissements. Bien que le système de péréquation financière existe, il reste insuffisant pour réduire ces disparités. Pour y remédier, le professeur Chenane a suggéré de renforcer l'attractivité des territoires moins favorisés en exploitant les opportunités offertes par la nouvelle loi sur l'investissement (22-18), qui prévoit des avantages fiscaux pour encourager les entreprises à s'y implanter. Le rôle des élus locaux, et notamment des présidents d'Assemblées Populaires Communales (APC), est déterminant dans ce processus. Le professeur Chenane a insisté : « Nous devons passer d'une logique administrative à une logique de développement ». Il a souligné

la nécessité d'une décentralisation accrue, permettant aux élus de prendre des initiatives audacieuses sans être freinés par les blocages bureaucratiques. Les réformes en cours, telles que les nouveaux codes de la commune et de la wilaya, devraient fournir un cadre plus adapté pour permettre aux élus d'agir plus librement. Un autre aspect essentiel du développement local est l'implication active des citoyens dans la gestion des affaires locales. La démocratie participative, qui associe les habitants aux décisions locales, apparaît comme une voie incontournable pour garantir un développement durable. À cet égard, le professeur a proposé la création de guichets uniques citoyens dans les communes afin de renforcer l'interaction entre les autorités locales et les citoyens, tout en inculquant une culture citoyenne axée sur les droits et devoirs. Face aux défis liés à l'urbanisation et à la nécessité de mutualiser les ressources, l'intercommunalité se présente comme une solution pragmatique. Cette collaboration entre communes permettrait d'optimiser

les efforts de développement et de réduire les incohérences dans les politiques territoriales. Enfin, le professeur Chenane a souligné l'importance du nouveau découpage administratif actuellement en cours de maturation. Ce processus vise à rapprocher l'administration des citoyens tout en assurant une répartition équitable des ressources. Pour qu'il soit réellement efficace, ce découpage doit s'inscrire dans une vision harmonieuse, alignée avec les objectifs du schéma national d'aménagement du territoire à l'horizon 2030. Le développement des collectivités locales représente un enjeu majeur pour l'Algérie. Comme l'a brillamment exposé le professeur Chenane, il repose sur une gouvernance renforcée, une valorisation des ressources, une participation citoyenne active et une coopération intercommunale. Conjuguées à des réformes administratives ambitieuses, ces actions pourraient faire des collectivités locales de véritables locomotives du développement durable.

PROMOTION DU CONTENU LOCAL

Le ministre de l'industrie appelle à élargir les partenariats entre les secteurs de l'industrie et de l'énergie

DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Journée d'étude sur la loi relative à la protection des personnes physiques

Des cadres de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) ont pris part à une journée d'étude sur la loi relative à la protection des personnes physiques en matière de traitement des données à caractère personnel, organisée au profit des membres du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), a indiqué lundi un communiqué de l'Autorité. Organisée, dimanche, au Palais des expositions "Pins Maritimes" (Alger), en présence des membres et cadres du CREA ainsi que des opérateurs économiques, cette journée d'étude s'inscrit dans le cadre de "l'approche participative de l'ANPDP visant à faciliter les procédures de mise en conformité par les organismes publics et privés de leurs traitements avec ladite loi, afin de préserver la confidentialité, la dignité et l'honneur des personnes concernées par le traitement", précise le communiqué. Des cadres de l'ANPDP ont présenté, lors de cette journée, des exposés techniques et juridiques en la matière, conclut la même source.

32E ÉDITION DE LA FOIRE DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE L'ANEP marque sa présence

L'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP), marque sa présence à la Foire de la production algérienne (FPA), qui se tient au Palais des Expositions des Pins Maritimes (Alger), à travers l'exposition de ses produits et services pour faire connaître son rôle, son expérience et sa place dans le paysage économique national. L'ANEP est représentée à cette foire à travers ses différentes filiales et unités activant dans différents domaines tels que Communication et Signalétique" (ACS), Anep Messagerie Express (AME), et l'audiovisuel (AL24 News), outre ses unités d'édition et de distribution ainsi que l'imprimerie de Rouiba, lesquelles sont réparties sur deux stands, situés au pavillon central et au pavillon Casbah. Les responsables des stands de l'ANEP ont expliqué que cette participation visait à "affirmer la volonté de l'agence de contribuer aux progrès significatifs réalisés par les entreprises algériennes dans différents secteurs de production et de

services, tout comme elle constitue "une opportunité pour renforcer l'action de proximité et créer des synergies entre les acteurs économiques". Les deux stands, conçus et réalisés par l'ANEP, attirent un grand nombre de visiteurs, qu'il s'agisse du grand public ou de chefs d'entreprises en quête de services. Une équipe est mobilisée au service des opérateurs économiques. Inaugurée jeudi dernier par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sous le thème "Notre production, pilier de notre souveraineté", la FPA connaît une participation record avec 603 entreprises exposantes, dont 84 exportatrices. Placé sous le haut patronage du président de la République, cette grande manifestation économique, qui se poursuit jusqu'au 28 décembre courant, est organisée par la Société algérienne des expositions (Filiale de la SAFEX) sous la supervision du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national.

leurs domaines de coopération et de partenariat, indique un communiqué du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique. Le ministre a également évoqué la stratégie de son secteur pour le développement de la sous-traitance et la rétro-ingénierie, mettant l'accent sur "l'importance de recenser tous les intrants ainsi que les extrants liés aux produits nationaux, en coordination avec le secteur de l'énergie et des mines, dans des annuaires élaborés à cet effet". Il a, par ailleurs, mis en avant l'impératif de disposer d'un réseau national de rétro-ingénierie et d'un réseau national de certification et de conformité, que le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique s'attèle à concrétiser dans le cadre de cette démarche

visant à renforcer l'intégration nationale, à travers l'exploitation de toutes les ressources locales disponibles, selon la même source. La signature de ces conventions s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de promotion du contenu local et d'intégration nationale, afin de fournir au groupe Sonatrach des produits et services en lien avec ses activités dans le secteur des hydrocarbures. Ces conventions ont été signées par la Société nationale de Sidérurgie (SNS), la Holding des industries mécaniques (AGM), la Holding algérienne des spécialités chimiques (ACS), la Holding des industries locales, la Holding ELEC EL DJAZAIR et la Holding GETEX.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GROUPE SONELGAZ

Le plan de développement des installations énergétiques 2025-2030 examiné

République, le Conseiller auprès du président de la République chargé de l'Energie, des mines et de l'environnement, Amine Mazouzi, ainsi que du PDG de Sonelgaz, Mourad Adjal et des membres de l'Assemblée générale, note le communiqué. L'Assemblée générale a été consacrée à "l'examen et au débat de nombre de points importants inscrits à l'ordre du jour, en focalisant sur l'évaluation des activités de développement du Groupe, le suivi des mégaprojets en cours de réalisation, outre les dossiers relatifs à la gestion et à l'approvisionnement". Dans ce contexte, le plan de développement des installations énergétiques relevant des filiales de Sonelgaz pour la période 2025-2030 a été examiné, notamment les projets visant à renforcer les capaci-

tés de production et de transport énergétique. L'Assemblée a, en outre, évoqué d'autres dossiers liés aux activités du Groupe et de ses filiales, en vue d'améliorer les performances et de réaliser les objectifs stratégiques du groupe. Cette réunion s'inscrit dans le cadre du "suivi des efforts visant à renforcer la sécurité énergétique du pays et à promouvoir le développement durable". A cette occasion, le ministre d'Etat a réaffirmé son soutien total au groupe Sonelgaz et à ses filiales, soulignant l'importance de l'action commune pour améliorer les services fournis aux citoyens et renforcer les capacités du groupe afin de concrétiser ces projets et d'accompagner Sonelgaz dans la gestion des défis futurs, conclut le communiqué.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTÈRE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 23 ديسمبر 2024
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 23 Décembre 2024

Produits		Prix du détail ¹		أسعار التجزئة ¹		المنتجات
		DA / Kg	معن	أعلى	أدنى	
		Moyenne	Maximum	Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	66	82	50	البطاطا	
	Tomate	68	78	58	الطماطم	
	Oignon sec	47	54	40	البصل الجاف	
	Ail sec	470	541	398	الثوم الجاف	
	Carotte	66	76	57	الجزر	
	Navet	80	89	70	لفت	
	Choux fleur	78	88	69	قرنبيط	
	Choux	72	81	63	الكرنب	
	Courgette	166	181	151	الكوسة	
	Haricot vert	190	209	172	الفاصولياء الخضراء	
	Laitue	89	101	76	الخس	
Fruits frais	Clémentine	120	150	90	الكليمنتين	
	Mandarine	100	130	70	المندرين	
	Orange	120	140	100	البرتقال	
	Citron	126	146	106	الليمون	
	Pomme locale	370	474	267	التفاح المحلي	
	Datte	517	646	388	التمر	
	Banane	418	438	399	الموز	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1762	1892	1632	لحم البقر المحلي	
	Poulet de chair	387	399	375	الدجاج	
	Œufs (Unité)	19	20	18	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	97	102	92	حليب البقر (لتر)	

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	425,00	NC	0,00	0,00	-0,51	8,20	7,06	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 320,00	2350,00	+1,29	0,64	2,08	7,05	7,66	276	648 600,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 237,00	2235,00	-0,09	-0,66	-2,06	11,76	5,59	140	312 900,00
EGH EL AURASSI	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-4,07	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-12,73	2,03	-	0	0,00

PRÉPARATIFS POUR LE RAMADHAN 2025

Programme spécial d'importation de viandes

Plus que deux mois nous séparent du mois sacré du Ramadan. À cet égard, le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a annoncé, lundi à Alger, la mise en place d'un programme exceptionnel d'importation de viandes rouges et blanches, en prévision de ce mois. Sur instruction du président Tebboune, tout le monde est mobilisé afin de réitérer la réussite du Ramadan 2024.

Par Réda Hadi

Une période exceptionnelle, programme exceptionnel. C'est en ces termes que le Ramadhan est pensé. En effet, durant ce mois, la consommation des ménages atteint des records. Qu'il s'agisse de pain, légumes ou viandes, tout est sujet à boulimie. Aussi pour y faire face, le gouvernement sort l'artillerie lourde et emploie de grands moyens. Tous les ministères concernés s'emploient à satisfaire une demande excessive. Aussi, visitant les stands de la 32e Foire de la production algérienne, M. Zitouni a souligné que ce programme qui vise à assurer la disponibilité de cet aliment essentiel durant le mois sacré et à préserver le pouvoir d'achat du citoyen, sera exécuté en coordination avec le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Pour couvrir la demande croissante durant le mois du jeûne, les transformateurs ont été enjoins de doubler la production du sucre blanc et de l'huile de table à partir de janvier 2025 et d'augmenter le quota mensuel du lait en poudre pour les laiteries. Il est prévu également la prolongation du système de quotas supplémentaires pour le blé dur destiné à 165 minoteries pour assurer des quantités supplémentaires de semoule. Parmi les mesures prises aussi, l'ouverture des marchés de proximité au niveau

de chaque daïra deux semaines avant le Ramadhan, en autorisant la vente au rabais et la vente promotionnelle pour tous les produits, y compris les vêtements. M. Zitouni a averti que toute tentative de spéculation durant le Ramadhan serait "vouée à l'échec", au regard des mesures proactives visant à assurer l'approvisionnement du marché national en quantités suffisantes, voire "plus que l'année dernière". A cet égard, le ministre a souligné que la stabilité des prix faisait partie des engagements du président de la République envers les citoyens, que le secteur du commerce intérieur œuvre activement à sa concrétisation avec ses partenaires en vue de garantir la disponibilité des produits à des prix accessibles aux citoyens. Après avoir rappelé que la loi de finances 2025 ne prévoyait aucune augmentation ni charge supplémentaire pour les entreprises, M. Zitouni a invité les opérateurs économiques à garantir la stabilité des prix, assurant qu'il n'y avait "aucune raison pour augmenter les prix au cours de l'année à venir". Dans le plan concocté par le gouvernement et s'agissant de viande, les sociétés Alviaret Onab, ont noué un partenariat. Selon Mustapha Belhanini, PDG de l'Entreprise de développement des cultures agricoles stratégiques, ce partenariat permettra de doubler les quantités de viande rouge et

blanche disponibles sur le marché à des prix abordables pour les consommateurs. Il a également expliqué les ajustements récents apportés au plan d'approvisionnement en viande pour le mois de Ramadan, indiquant que son établissement a déjà fourni environ trois mille têtes d'ovins et de bovins à Alviar pour l'engraissement et la vente, et qu'il prévoit d'atteindre cinq mille têtes d'ici fin février. Le responsable a par ailleurs informé que l'Office national des aliments du bétail (ONAB) recevrait une quantité de huit cents tonnes de viandes blanches pour la même période. Dans des déclarations antérieures, Belhanini avait révélé que plus de 50 fermes modèles gérées par l'Entreprise de développement des cultures agricoles stratégiques contribueraient à l'engraissement des ovins et des bovins avant leur transfert vers l'ALVIAR. Il avait alors promis que la viande rouge serait vendue à des prix très compétitifs. Il est important de noter que les prix de la viande rouge produite localement sont actuellement en augmentation sur le marché national, à l'exception de la viande importée dont le prix a été plafonné à 1200 DA par les autorités. Prises à temps ces mesures permettront à nos concitoyens de passer un Ramadhan, loin des crises et pénuries qui ont émaillé les Ramadhans passés.

APN

Adoption du projet de loi relatif à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, lundi, le projet de loi modifiant et complétant la loi 01-19 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, visant à promouvoir une économie verte et à fournir aux générations futures des outils efficaces pour préserver la santé publique et l'environnement. Après l'adoption de ce texte, Mme Djilali a indiqué que "cette loi s'inscrit dans une vision globale reflétant l'engagement de l'Etat envers les conventions internationales et les normes environnementales mondiales, tout en œuvrant pour l'amélioration de l'environnement des citoyens". La ministre a également expliqué que les dispositions de cette loi "contribueront au renforcement de l'économie circulaire et à la réduction de la pression sur les ressources naturelles du pays", qualifiant l'adoption de ce texte de "pas essentiel vers le développement durable et l'amélioration de la qualité de vie". Pour sa part, le président de la Commission de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement, Mohamed Ouarti, a affirmé que cette loi confirme "l'engagement de l'Etat à progresser dans la construction d'une Algérie nouvelle victorieuse capable de relever les défis environnementaux, appelant à intensifier les efforts pour développer ce secteur". La loi constitue "un nouveau jalon qui vient

s'ajouter au système législatif national du secteur de l'environnement", a-t-il ajouté, estimant que son adoption vient "soutenir les nouveaux mécanismes dans les stratégies de gestion des déchets en tant que richesse économique". Avant le vote, le rapporteur de la commission, Mohamed Senoussi, a présenté un rapport complémentaire contenant des recommandations, notamment la nécessité de réunir les conditions nécessaires pour encourager les start-up dans l'économie circulaire, et de promouvoir la coopération entre les start-up locales et étrangères pionnières afin de tirer parti de leur expertise. Le rapport a également préconisé la modernisation des opérations de valorisation des déchets à travers la création de plateformes numériques pour l'achat et la vente de matériaux recyclés, ainsi que la sensibilisation des citoyens à leur rôle clé dans la mise en œuvre d'une stratégie intégrée de gestion des déchets et la transition vers une économie circulaire, à travers une approche combinant incitations et sanctions. La nouvelle loi prévoit plusieurs mesures phares, notamment la création de la stratégie nationale de gestion intégrée des déchets, la mise en place d'un système numérique pour leur gestion. Elle prévoit également de nouvelles définitions inspirées des principes fondamentaux de l'économie circulaire définis par les Nations

Unies. Elle renferme aussi les outils de planification englobant l'élaboration d'un plan national de gestion intégrée des déchets ménagers et assimilés et des déchets inertes et un autre plan de wilaya incluant les déchets spéciaux et dangereux. A ce titre, les principes fondamentaux de l'économie circulaire ont été introduits dans cette loi, notamment le principe de responsabilité élargie du producteur, considéré comme étant l'un des principes de l'économie circulaire. Chaque producteur ou détenteur de déchets est tenu d'assurer ou d'œuvrer à assurer une valorisation des déchets. La loi prévoit, en outre, une conception écologique concernant l'introduction systématique des aspects environnementaux, à partir de la conception et du développement des produits en vue d'en réduire les effets environnementaux négatifs durant leur période de vie et le passage de la description de déchet à celle de substance ou de produit après sa valorisation. La nouvelle loi porte aussi sur une classification pyramidale des modes de traitement, le remplacement progressif de l'utilisation des produits plastiques à usage unique et la mise en place d'un système adapté par les producteurs et les distributeurs pour encourager les consommateurs à contribuer à la collecte sélective des déchets.

R E.

EXPLORATION
PÉTROLIÈRE ET
ÉNERGIES
RENOUVELABLES
**Sonatrach et la
NOC pour un
plan d'action
commun**

Par M A.

Les réunions de la commission de direction conjointe entre la National Oil Corporation (NOC) libyenne et Sonatrach se sont ouvertes dimanche dernier à Tripoli, capitale libyenne. Cette rencontre vise à renforcer la coopération bilatérale dans le secteur de l'énergie et marque un tournant important dans les relations entre ces deux géants pétroliers du Maghreb, unis par l'objectif commun de développer leur potentiel énergétique, selon un communiqué de la société libyenne de pétrole. Ces discussions, qui se sont déroulées sur deux jours, ont réuni des personnalités de premier plan, notamment Hussein Safar, membre du conseil d'administration de la NOC et président de la commission pour la Libye, ainsi que Youcef Khanfar, président de la commission pour Sonatrach. Ils étaient accompagnés des membres des deux délégations ainsi que des présidents et membres des comités spécialisés issus de cette commission. Les échanges se concentrent sur plusieurs axes stratégiques de coopération, en particulier l'exploration, la production, le développement des champs pétroliers et l'intégration des énergies renouvelables. Le développement des compétences humaines constitue également un enjeu majeur, avec un accent particulier sur la formation et l'échange de connaissances, afin de renforcer l'expertise locale dans les deux pays. À cet effet, des comités spécialisés ont été mis en place pour aborder ces enjeux de manière ciblée, notamment ceux portant sur l'exploration et le développement, les opérations et services pétroliers, ainsi que la formation. Cette rencontre vient ainsi souligner l'importance de la collaboration entre la Libye et l'Algérie dans le domaine énergétique, un secteur stratégique pour les deux nations. En tirant parti de leurs expériences et savoir-faire communs, les deux pays espèrent non seulement améliorer leur production, mais aussi intégrer les nouvelles technologies et renforcer leurs capacités nationales dans l'industrie pétrolière. À l'issue de ces réunions, des plans d'action communs devraient être définis, visant à maximiser l'exploitation des ressources naturelles et à optimiser la position des deux pays sur les marchés internationaux de l'énergie. Ce partenariat pourrait ainsi contribuer au développement durable de leurs secteurs énergétiques tout en renforçant leur compétitivité à l'échelle mondiale.

MILA

Plus de 55.000 bovins vaccinés contre la dermatose nodulaire contagieuse

Un total de 55.135 bovins ont été jusqu'au début de la semaine en cours vaccinés contre la dermatose nodulaire contagieuse (DNC) dans la wilaya de Mila, a indiqué lundi l'inspectrice vétérinaire de wilaya, Lilia Benabderrahmane. La même responsable a précisé que les services vétérinaires de la wilaya ont reçu 57.200 doses de vaccin livrées par le ministère de tutelle en quatre lots, rappelant que l'opération de vaccination a été lancée à la mi-novembre passé avec la délégation de 80 médecins vétérinaires particuliers et 32 autres du secteur public. Les bovins vaccinés à ce jour représentent 78,87 % du cheptel bovin de la wilaya, a estimé, Mme Benabderrahmane qui a assuré que l'opération se poursuivra jusqu'à la fin du mois de décembre courant. Un autre lot de vaccin sera livré par le ministère de tutelle pour toucher le reste du cheptel dans les délais fixés (fin décembre 2024), a-t-on précisé.

MASCARA

Forte diminution des superficies agricoles endommagées par les incendies

La direction de la Protection civile de la wilaya de Mascara a enregistré, entre début mai et fin novembre derniers, une "diminution significative" des surfaces agricoles endommagées par les incendies, a-t-on appris, lundi, du responsable de la communication à la direction de la Protection civile, le capitaine Mehenni Tahar.

M. Mehenni a précisé, en marge d'une réunion d'évaluation du plan de lutte contre les incendies de forêts et des cultures agricoles, que la campagne de lutte contre les incendies de forêts et de cultures agricoles (période de début mai à fin octobre derniers) a connu 31 incendies ayant détruit 5,5 hectares de blé et d'orge, 14 hectares de récoltes de blé, ainsi que plus de 5.800 bottes de foin, en plus de 400 arbres fruitiers, ce qui représente une "diminution significative" par rapport à la même période de l'année précédente, qui avait vu 39 incendies, détruisant plus de 11 hectares de blé et d'orge, plus de 8.000 bottes de foin et 250 arbres fruitiers.

Cette baisse est justifiée par une "augmentation" de la vigilance préventive des agriculteurs, qui ont pris soin de mettre en œuvre des mesures de prévention des incendies durant la période de récolte et de battage. L'intervention rapide des agents de la Protection

civile au niveau des exploitations agricoles a également contribué à la réduction des surfaces agricoles endommagées par les incendies. Les communes les plus touchées par ces incendies sont Ghriss, Froha, Tizi, Tighenif, Sidi Kada, El Ghomri et Aïn Fares, selon la même source, qui a souligné que l'intervention des agents de la Protection civile a permis de sauver plus de 100 hectares de récoltes de blé dur et d'orge.

Le capitaine Mehenni a également souligné que la direction de la Protection civile avait prolongé la période d'application du plan de lutte contre les incendies de forêts et de cultures agricoles jusqu'à fin novembre dernier, en raison des conditions climatiques, notamment le retard des pluies et les vagues de canicules.

Il a également affirmé qu'aucun incendie n'a été enregistré dans les zones forestières de la wilaya, attribuant cela à l'efficacité des mesures prises dans le cadre du plan de lutte

contre les incendies de forêts et de cultures agricoles, ainsi qu'à la vigilance des habitants, notamment les riverains des zones boisées. Il est à noter que la direction de la Protection civile a mobilisé d'importants moyens humains et matériels dans le cadre du plan d'intervention estival pour la lutte contre les incendies de forêts et de cultures agricoles, entre le 1er mai et le 31 octobre. Cela a porté sur plus de 700 agents de terrain et cadres, ainsi que 65 véhicules, incluant des camions-citernes de grande taille et des 4x4 équipés pour l'intervention initiale.

Cette réunion d'évaluation a été organisée à l'initiative de la direction de la Protection civile, en coordination avec la conservation des forêts, et a vu la participation des cadres de la direction, de la conservation des forêts, des représentants des daïras et des assemblées communales de la wilaya, ainsi que des organismes publics et de nombreuses associations environnementales

ANNABA

Formation de 30 femmes rurales à la pisciculture intégrée à l'agriculture

Trente (30) femmes rurales de plusieurs communes de la wilaya d'Annaba ont bénéficié d'une formation à la pisciculture intégrée à l'agriculture dans le cadre du programme de formation tracé conjointement par la cellule de la femme rurale, la direction des services agricoles (DSA) et l'Ecole locale de formation technique à la pêche et l'aquaculture, a-t-on appris, lundi de la représentante de la cellule de la femme rurale, Rym-Chellali. Dans une déclaration à l'APS, Mme Chellali, a indiqué que cette formation enca-

drée par des formateurs de l'Ecole de formation technique à la pêche et l'aquaculture a abordé les aspects théoriques et pratiques de la pisciculture intégrée à l'agriculture avec une initiation pratique à l'ensemencement des bassins en alevins de poisson. La formation de trois jours a présenté aux participantes les diverses espèces de poisson concernées par cette activité, leurs phases de développement et l'impact positif de ces bassins pour l'amélioration des rendements agricoles, a-t-on souligné. La session a exposé également les op-

portunités d'investissement offertes dans ce domaine à la femme rurale et les programmes d'accompagnement mis en place pour le lancement de micro-activités en ce domaine. Les communes rurales de la wilaya dont Tréat et Oued Aneb enregistrent un engouement pour la pisciculture intégrée à l'agriculture, a-t-on indiqué. Le programme de formation destiné à la femme rurale à Annaba porte sur l'organisation d'autres sessions de formation sur l'entrepreneuriat et l'investissement en milieu rural, a-t-on souligné

CONSTANTINE

Lancement de la rénovation d'immeubles des cités Bosquet et El-Mansourah

Une opération de rénovation d'immeubles de la cité Bosquet et El-Mansourah, dans la ville de Constantine vient d'être lancée par la direction locale du logement (DL), a-t-on appris mardi des services de la wilaya. L'opération financée à

hauteur de 37 millions de dinars porte sur le ravalement des façades des immeubles ciblés, la réparation de l'étanchéité et la réhabilitation des réseaux d'assainissement défectueux, a indiqué la même source qui a mis l'accent sur l'importance de ces

travaux dans l'amélioration du cadre de vie des habitants. Les travaux de rénovation concerneront une vingtaine d'immeubles, a précisé la même source, affirmant qu'un plan d'action a été arrêté de concert avec les habitants concernés pour permettre

une meilleure conduite des travaux. Pour rappel, la direction locale du logement avait lancée auparavant la mise à niveau d'une centaine d'immeubles situés à travers plusieurs quartiers de la ville de Constantine, à l'instar de Boussouf, Djebel Ouahch,

Ziadia, Boudjenana et Zouaghi Slimane. Le choix des immeubles concernés par ces travaux a été établi sur la base de rapports techniques sur l'état de ces édifices n'ayant pas bénéficié de travaux d'entretien depuis des décennies, a-t-on indiqué.

MÉDÉA

470 foyers raccordés au réseau de gaz naturel

Quelque 470 foyers situés dans les communes de Bouaiche, Tlet-Douairs et Azziz, dans la wilaya de Médéa, ont été raccordés au réseau de distribution de gaz naturel, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya. Ainsi, 151 habitations localisées à Tniet-El-Ghazel, dans la commune de Bouaiche, au sud de Médéa, ont été raccordées au réseau de gaz naturel. Un projet similaire a ci-

blé 284 domiciles situés à Harmla dans la commune de Tlet-Douairs, à l'est du chef-lieu de wilaya, portant le taux de couverture en gaz naturel dans cette commune à 84%, ont signalé les services de la wilaya, citant aussi le raccordement de 35 autres foyers relevant des agglomérations urbaines d'Ouled Bouzid et El-Kheriza, dans la commune d'Azziz au sud de Médéa. Des travaux sont, par ailleurs, en cours

d'exécution pour le raccordement de 200 foyers à El-Kettar et Ain-Beida, commune de Derrag, au sud-ouest, et 90 domiciles à Ouled Salah, dans la commune d'Ouled Brahim, à l'est, a-t-on ajouté. Selon les services de la wilaya, des instructions ont été données par le wali, Djilali Doumi, lors de ses déplacements à travers les communes pour l'achèvement des travaux de réalisation des réseaux d'assainissement

au niveau des zones d'habitations programmées pour bénéficier de raccordement en gaz naturel, comme préalable au lancement des projets inscrits à leur profit ou de ceux projetés dans un avenir proche. Le but, éviter tout incident lors de la réalisation des conduites de gaz, d'optimiser la sécurité des résidents et d'empêcher d'éventuels retards dans la concrétisation des projets, a-t-on souligné.

PRIX NOBEL 2024

Quand l'économie rencontre l'histoire et la politique pour une vaste perspective du développement

1^{ère} partie

En 2022, selon la Banque Mondiale, le revenu par habitant du Danemark est de 74 000 dollars (en termes de parité de pouvoir d'achat) alors que celui de la Sierra Leone s'établit à 1 900 dollars. Comment expliquer de telles différences de revenu entre les nations ? Comment aussi expliquer que même lorsque les pays les plus pauvres tendent à s'enrichir, ils ne rattrapent pas les plus prospères ?

Par Thierry Verdier

Le 14 octobre, le prix Nobel d'économie, remis par la Banque de Suède, a été décerné à Daron Acemoglu, Simon Johnson et James A. Robinson, pour leurs travaux sur ces questions fondamentales pour la discipline économique. Leurs apports, à la fois théoriques et empiriques, mettent en lumière qu'une explication importante est liée à la relation centrale entre institutions (droits de propriété, système juridique, systèmes politiques, gouvernance publique, etc..) et prospérité.

Les institutions, déterminantes pour la prospérité : une idée ancienne

L'idée selon laquelle la prospérité dépend des institutions économiques remonte à Adam Smith et John Stuart Mill. Ce thème a été aussi très présent dans les travaux des années 1970 et 1980, et en particulier dans ceux du lauréat en économie 1993 Douglass North. Ce dernier avançant ainsi une vision large des institutions : les « règles du jeu dans une société, qui structurent les incitations aux échanges humains, qu'ils soient politiques, sociaux ou économique » (North, 1990, p. 3). De même, une littérature abondante s'était aussi intéressée aux causes des différences de prospérité à long terme entre pays, mettant l'accent sur d'autres facteurs fondamentaux tels la géographie, le climat, ou encore l'importance de la religion ou de la culture. Dans la liste d'exemples classiques, on retrouve ainsi le récit historique d'Engerman et Sokoloff (1997) sur le rôle des dotations en facteurs et la domination coloniale sur le développement économique des colonies américaines, les racines de la révolution industrielle dans la Réforme protestante (Weber 1930), ou encore l'explication de la pauvreté du sud de l'Italie au manque de confiance dans les membres de la société au-delà de la famille immédiate (Banfield (1958)). Allant au-delà des facteurs explicatifs « immédiats » de la croissance tels que taux d'épargne, productivité ou capital humain, l'apport principal des lauréats 2024 est la mise en lumière du rôle central des institutions politiques sur la richesse des nations, en utilisant toute la palette des outils modernes de l'analyse économique. Leurs contributions sont multiples. Premièrement, Acemoglu, Johnson et Robinson ont fait des progrès significatifs dans le domaine mé-

thodologiquement complexe et empiriquement difficile d'évaluer quantitativement l'importance des institutions pour la prospérité. Deuxièmement, leurs travaux théoriques ont également fait progresser de manière significative la compréhension des mécanismes sous-jacents à la persistance et au changement d'institutions politiques comme modes de régulation des relations de pouvoir au sein d'une société. Enfin, leur approche a été la source d'une nouvelle et abondante littérature sur les déterminants historiques de la qualité institutionnelle contemporaine, la productivité, l'innovation et la croissance.

Le rôle de la colonisation, un facteur clé

Établir une relation causale entre institutions et prospérité est évidemment une tâche difficile avec de nombreux défis. Même si la structure des institutions, à un moment et en un lieu donnés, est façonnée par des développements historiques complexes, elle reflète également des choix délibérés de la part de ceux qui veulent atteindre certains résultats économiques. En d'autres termes, les institutions sont endogènes. De plus, il n'existe pas de vision communément acceptée de la façon dont les institutions devraient être conceptualisées et, par conséquent, de la manière dont elles devraient être mesurées. Finalement, mesurer systématiquement leur évolution historique est encore plus difficile, compte tenu des limites des données. Dans deux articles fondateurs, Acemoglu, Johnson et Robinson (2001, 2002) ont significativement amélioré l'étude de l'impact des institutions sur la prospérité en utilisant une approche basée sur la conception – quasi-expérimentale – de l'expérience historique du colonialisme européen comme « expérience naturelle. Leur point de départ est le fait que les institutions établies à l'époque coloniale, ont influencé les institutions observées aujourd'hui et que ceci peut permettre de comprendre l'impact des institutions sur le développement économique. Plus précisément, ils regardent la nature des systèmes politiques et économiques que les colonisateurs ont introduits, ou ont choisi de conserver, à partir du XVI^e siècle dans le monde colonisé. Ils avancent l'idée que ce type d'institutions dépend du nombre de colons européens établis dans la colonie. Lorsque l'environnement a été plus hostile, soit du fait d'une population indigène plus dense et résistante à l'envahisseur, soit

du fait de la prévalence de maladies mortelles et dangereuses, les colonisateurs ont été de fait moins nombreux. Ils ont alors mis en place des institutions dites « extractives » pour exploiter les masses au profit d'une élite locale, instituant des droits politiques extrêmement limités. Ceci a été néfaste à la croissance à long terme. En revanche, les colonies comptant de nombreux colonisateurs – les colonies dites de peuplement – ont développé des institutions économiques « inclusives » qui ont incité les colons à travailler et à investir dans leur nouvelle patrie. Cela a conduit en retour à des revendications de droits politiques qui leur ont donné une part des bénéfices. Ces institutions établissant les libertés économiques fondamentales et l'État de droit ont eu des effets positifs sur le développement économique. En analysant, entre autres, les chiffres de mortalité des colonisateurs, les lauréats du prix Nobel ont ainsi mis en évidence un fait statistique corroborant leur argument : plus élevée a été la mortalité parmi les colonisateurs, plus faible est aujourd'hui le revenu par habitant. Ils montrent en outre que dans les anciennes colonies où les Européens ont connu des taux de mortalité plus élevés, la qualité institutionnelle reflétée par la protection contre l'expropriation, ou encore le nombre de contraintes sur l'exécutif est nettement moins bonne que dans les autres régions du monde. La théorie d'Acemoglu et Robinson sur l'origine coloniale des institutions prédit aussi de manière intrigante un « renversement de fortune ». Dans les régions qui étaient prospères avant la colonisation, c'est-à-dire les régions densément peuplées et avancées, il était dans l'intérêt des Européens d'établir des institutions économiques extractives, avec pour conséquence une prospérité relative en déclin. Dans les régions relativement pauvres et moins densément peuplées, où les Européens pouvaient facilement s'installer, il était dans l'intérêt des colonisateurs d'introduire des institutions économiques inclusives qui contribuaient à accroître la prospérité de la majorité à long terme. A cet égard, ils montrent en effet que le PIB par habitant vers la fin du 20^e siècle est lié à deux proxys de prospérité économique – urbanisation et densité de population – vers 1500, parmi les pays colonisés par les puissances européennes. Le retournement de fortune annoncé est cohérent avec les données. Les pays qui étaient relativement riches en 1500 sont aujourd'hui relativement

pauvres. Autrement dit, les régions qui affichaient une plus grande prospérité avant la domination coloniale ont désormais des niveaux de richesse plus faibles.

Institutions : unique facteur de la prospérité ?

La démarche novatrice des lauréats a donné lieu à un certain nombre de discussions. Une première relève de la fiabilité des données sur la mortalité des colons du XVIII^e siècle.[1] Toutefois, en réponse à ceci, les lauréats ont montré que les principaux résultats tiennent même lorsque les auteurs excluent les nations africaines, qui ont fait l'objet d'une grande partie du différend. De plus, les résultats sont aussi robustes lorsqu'on plafonne la mortalité des colons par le haut, afin de garantir que l'identification ne provient pas d'estimations extrêmement élevées des taux de mortalité des colons. Plus fondamentale est la question de l'ampleur de la relation causale estimée entre institutions et prospérité. En effet l'approche des lauréats d'estimer par variable instrumentale (IV) l'impact des institutions contemporaines sur les sociétés contemporaines en utilisant comme instrument la mortalité parmi les colons nécessite des hypothèses fortes dites de « restrictions d'exclusion », qui nécessitent notamment le fait que le seul canal par lequel la mortalité des colons européens il y a des siècles affectent le PIB par habitant aujourd'hui est au travers son effet sur la qualité institutionnelle contemporaine. D'autres auteurs ont souligné que les migrants n'ont pas seulement apporté des institutions ; ils ont également amené avec eux leurs croyances et leurs valeurs concernant la liberté, l'égalité et le rôle approprié du gouvernement. Aussi comme l'avancent Glaeser et coll. (2004), les colons peuvent avoir apporté avec eux leur savoir-faire et leur capital humain, et ces facteurs ont pu avoir un impact direct sur la prospérité à long terme pour un ensemble donné d'institutions coloniales. En réponse à ces critiques, d'autres travaux des lauréats (Acemoglu, Gallego et Robinson, 2014) ont conclu qu'il existe davantage de preuves en faveur de l'argument selon lequel, là où les Européens se sont installés, ils ont également mis en place des institutions qui ont favorisé l'éducation pour de larges segments de la population.

(A suivre)

EGYPTE

Le Caire augmentera ses investissements verts de 40 % en 2024 et de 50 % en 2025

L'Égypte vise une augmentation de 40 % des investissements verts en 2024 et de 50 % en 2025, en mettant l'accent sur l'intégration des investissements verts dans le plan global de l'État. Le porte-parole du Conseil des ministres, Mohamed el-Homsani, a révélé cette information lors d'une réunion supervisée par le Premier ministre, Moustafa Madbouli. Les discussions ont porté sur l'ajustement des limites de carbone afin d'améliorer la compétitivité des exportations égyptiennes. Dans le cadre de cette stratégie, l'Égypte prévoit d'établir des usines d'hydrogène vert et d'ammoniac dans la zone économique du canal de Suez grâce à des partenariats avec plusieurs pays. L'objectif est de développer l'utilisation de l'hydrogène vert et de l'ammoniac dans les différentes applications industrielles, comme la production de fer, d'acier, d'engrais et de produits chimiques pour réduire de manière significative les émissions de gaz à effet de serre. La réunion a également mis l'accent sur l'importance de la stratégie climatique 2050 et du comité national pour les politiques environnementales et climatiques. Ces efforts visent à mettre en œuvre une série de mesures et de campagnes destinées, à réduire les émissions de carbone dans les différents secteurs en Égypte, en encourageant l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement.

TUNISIE

CONNECT dévoile sa feuille de route pour relancer l'économie tunisienne

La Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie (CONNECT) a organisé, son conseil d'administration et son assemblée générale annuelle sous la présidence de Aslan Berjab.

Cet événement a réuni les membres du bureau exécutif, le président de CONNECT International, le conseil scientifique, ainsi que les présidents des bureaux régionaux et des groupements professionnels à l'échelle nationale et régionale. Lors de cette rencontre, les participants ont discuté des principaux enjeux économiques et sociaux, des défis sectoriels et régionaux, ainsi que des activités menées par les différentes structures de l'organisation. Les échanges ont mis en lumière la nécessité de réformes prioritaires pour répondre aux attentes des entreprises tunisiennes tout en stimulant le développement national. CONNECT a réaffirmé son engagement en faveur de l'amélioration du climat des affaires. Elle a insisté sur l'importance d'un système fiscal équitable, capable d'élargir l'assiette des contribuables et de diversifier les ressources de l'État, garantissant ainsi leur pérennité. La confédération a également plaidé

pour un modèle de développement qui valorise l'égalité des chances et offre à toutes les entreprises, notamment les petites et moyennes, l'opportunité de participer activement à la création de richesse et de décrocher des marchés publics. La question du financement des petites et moyennes entreprises a également occupé une place centrale dans les discussions. Dans un contexte marqué par de nouvelles législations, notamment celles régissant les paiements par chèque, la confédération a appelé à l'adoption de solutions concrètes et efficaces pour préserver la viabilité des PME. Elle s'est dite prête à collaborer avec les autorités pour concevoir des mécanismes innovants permettant de soutenir la pérennité des entreprises et de renforcer leur résilience. Sur le plan industriel, CONNECT a mis l'accent sur l'importance de moderniser le tissu économique tunisien. Elle a encouragé une transition vers l'Industrie

4.0, en s'appuyant sur les technologies numériques, telles que l'intelligence artificielle et l'Internet des objets, tout en se préparant à l'émergence de l'Industrie 5.0, centrée sur l'humain et la durabilité. La confédération a également souligné l'importance de valoriser les chaînes de valeur mondiales et de développer des clusters économiques compétitifs capables de soutenir les ambitions industrielles du pays. CONNECT a également abordé la nécessité d'adapter les entreprises tunisiennes aux enjeux climatiques et aux normes internationales en matière de développement durable. Elle a rappelé l'importance de se conformer aux engagements environnementaux mondiaux, tels que la taxe carbone et les mécanismes d'ajustement aux frontières, tout en adoptant des pratiques responsables qui renforcent la compétitivité sur les marchés étrangers.

MAURITANIE

Nouakchott obtient un décaissement immédiat de 47,4 millions de dollars auprès du FMI

Le Conseil d'administration du Fonds Monétaire International (FMI) a conclu avec succès les consultations de 2024 au titre de l'Article IV avec la Mauritanie, tout en finalisant les troisième revues des accords de la Facilité Élargie de Crédit (FEC) et du Mécanisme Élargi du Crédit (MEDC) sur une période de 42 mois, ainsi que la deuxième revue

de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD). Ces accords, précédemment approuvés entre janvier et décembre 2023, permettent un décaissement immédiat de 36,16 millions de DTS, soit environ 47,4 millions de dollars, contribuant à un total cumulé de 89,7 millions de DTS, équivalent à 117,7 millions de dollars.

L'économie mauritanienne continue de montrer une résilience notable, malgré une croissance qui devrait ralentir à 4,6 % en 2024, principalement due à une contraction dans les secteurs extractifs. Les projections de croissance restent cependant positives à moyen terme, grâce à une mobilisation accrue des recettes et des réformes engagées pour renforcer la

gouvernance et le climat des affaires. Ces initiatives devraient favoriser une croissance tirée par le secteur privé et faciliter les investissements dans les infrastructures et les secteurs sociaux prioritaires. Les discussions du Conseil sur la Mauritanie ont mis en lumière les efforts continus du gouvernement pour maintenir une gestion ma-

croéconomique saine, en dépit des défis posés par l'instabilité régionale et les événements climatiques extrêmes. La Banque centrale de Mauritanie a ajusté le corridor des taux d'intérêt et a pris des mesures pour réduire l'excès de liquidité, visant ainsi à maintenir la stabilité des prix et à favoriser le développement des marchés interbancaires.

EXPLOITER LE SOLEIL

La révolution solaire de l'Arabie saoudite

L'Arabie saoudite est un leader mondial dans l'extraction des ressources énergétiques souterraines, mais c'est sa volonté d'exploiter une source d'énergie céleste qui retient désormais l'attention. Des politiques gouvernementales favorables, la volonté de répondre à la demande d'énergie grâce aux énergies renouvelables et la réduction de la dépendance à l'égard des combustibles fossiles sont autant de facteurs qui favorisent l'essor de l'industrie solaire dans le pays. L'objectif ambitieux du programme national d'énergie renouvelable de l'Arabie saoudite vise une capacité d'énergie solaire de 40 gigawatts d'ici 2030, ce qui promet d'importantes opportunités pour le marché dans les années à venir. Selon le cabinet d'études de marché Mordor Intelligence, le marché solaire

du Royaume devrait atteindre un taux de croissance annuel composé de 51 % entre 2024 et 2029, grâce à la mise en service d'un grand nombre d'installations. Toutefois, des défis se profilent à l'horizon avec la montée en puissance d'autres sources d'énergie propre comme l'éolien et la disponibilité continue des combustibles fossiles qui peuvent entraver la croissance du marché de l'énergie solaire. Selon Christopher Decker, associé en énergie et ressources naturelles chez Oliver Wyman, Inde, Moyen-Orient et Afrique, l'Arabie saoudite est à l'avant-garde des technologies solaires innovantes visant à maximiser l'efficacité énergétique et la durabilité dans la région. "Une avancée notable est la centrale so-

laire concentrée de Dumat Al-Jandal, qui exploite l'énergie solaire pour chauffer du liquide afin de stocker l'énergie thermique, ce qui permet de disposer d'énergie même lorsque la lumière du soleil n'est pas présente", a-t-il déclaré. "En outre, la centrale solaire de Sakaka utilise des panneaux solaires bifaciaux qui tirent parti de la réflectivité du sable environnant, ce qui améliore considérablement l'efficacité solaire. Pour maintenir des performances optimales, des projets tels que la centrale NoorEnergy 1 à NEOM ont mis en œuvre des technologies de nettoyage robotisé sans eau, qui non seulement garantissent une efficacité élevée mais réduisent également les coûts d'exploitation", a ajouté M. Decker. M. Decker a ajouté que l'intégration des réseaux intelligents et des technologies

d'intelligence artificielle permettait d'optimiser la production d'énergie solaire en prédisant la demande d'énergie et en prévoyant les conditions météorologiques, minimisant ainsi les déchets. "Enfin, l'initiative NEOM Green Hydrogen illustre l'utilisation de l'énergie solaire pour produire de l'hydrogène vert et, par la suite, de l'ammoniac vert, ce qui témoigne d'un engagement en faveur de solutions énergétiques durables. Ensemble, ces technologies font de l'Arabie saoudite un leader dans le domaine de l'innovation solaire et favoriseraient la transition vers un avenir énergétique plus durable", a déclaré M. Decker. Les technologies solaires ont atteint un haut degré de maturité au niveau mondial et les réductions de coûts sont dues à l'efficacité croissante des cellules solaires ainsi qu'aux économies d'échelle.

TOGO - GAMBIE

68 millions \$ du FMI pour soutenir l'économie

Ces prêts viennent renforcer les efforts des deux pays pour stabiliser leur économie, les finances et promouvoir des réformes structurelles pour soutenir la croissance.

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a annoncé, le vendredi 20 décembre, l'approbation d'un décaissement de 57,4 millions \$ au Togo et 10,8 millions \$ à la Gambie, au titre de la facilité élargie de crédit (FEC). Ces fonds visent à soutenir une croissance inclusive et durable, répondre aux besoins de financement tout en renforçant la viabilité de la dette publique.

En Gambie, les résultats des programmes économiques ont été freinés par des pressions budgétaires et des retards dans l'application des réformes. Toutefois, les autorités gambiennes réaffirment leur engagement à atteindre les objectifs du programme. « Une mise en œuvre résolue du programme de politique et de réformes sera essentielle pour préserver les acquis macroéconomiques et la viabilité de la dette », a souligné le FMI.

De son côté, le Togo progresse de manière satisfaisante. Selon M. Bo Li (photo), directeur général adjoint du FMI, « les autorités ont rempli tous les critères de performance quantitatifs à fin juin, et les perspectives d'atteindre les objectifs quantitatifs pour le reste de l'année sont favorables ». Bien que deux critères



structurels n'aient pas encore été atteints, des avancées significatives sont attendues prochainement, a-t-il ajouté.

Perspectives économiques positives pour les deux pays

Le Fonds dépeint des perspectives économiques globalement « favorables » pour le Togo. La croissance économique, qui a atteint 5,6% en 2023, devrait se maintenir à 5,3% en moyenne sur la période 2024-2025, avant de revenir à 5,5% par an par la suite « sauf en cas de chocs défavorables majeurs », indique l'institution de

Bretton Woods dans ses projections. Parallèlement, l'inflation globale est tombée à 3,3% en octobre 2024 contre 2,2% pour l'inflation sous-jacente.

En Gambie, la reprise économique « se renforce ». Le PIB réel devrait atteindre 5,8% en 2024, porté notamment par une reprise des arrivées touristiques à des niveaux pré-pandémiques et des transferts de fonds importants provenant de la diaspora. Toutefois, l'inflation, bien qu'en baisse par rapport à son pic de 18,5% en septembre 2023, reste élevée à 10% en octobre 2024, principalement en raison de la hausse des prix de l'énergie.

SUR LES SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES EN 2025 Le Cameroun prévoit 245 millions \$ de recettes d'impôts

Au Cameroun, les recettes fiscales liées à l'exploitation du pétrole sont en baisse en raison de la diminution de la production ainsi que des cours du brut. Au Cameroun, l'imposition des sociétés pétrolières devrait générer 154,2 milliards FCFA (environ 245 millions USD) de recettes pour l'année 2025. C'est ce que révèle le rapport de la Commission des Finances de l'Assemblée nationale, suite à l'examen du projet de Loi de finances 2025 soumis par le gouvernement et finalement adopté.

Ces recettes d'impôts vont s'ajouter aux revenus des ventes de pétrole et de gaz naturel effectuées par le pays, pour constituer un total projeté de 734,8 milliards FCFA pour 2025, à titre de revenus pétroliers.

En comparaison avec 2024, informe Investir au Cameroun, les recettes pétrolières attendues au Cameroun en 2025 baissent de 66,8 milliards FCFA, soit -8,3% en valeur relative. Cette baisse est imputable, selon le gouvernement, au « recul du prix mondial du baril, couplé à la baisse de la parité du dollar avec le franc CFA ».

POUR AUGMENTER LA PRODUCTION DE RIZ GRÂCE À L'IRRIGATION

La BAD donne 11,5 millions \$ au Tchad

Le Conseil d'administration du Fonds africain de développement, le guichet de prêt à taux concessionnel du Groupe de la Banque africaine de développement a accordé le 17 décembre 2024 à Abidjan, un don de 11,53 millions de dollars américains au Tchad pour mettre en œuvre le Projet d'appui au développement des infrastructures rurales et de la

promotion des chaînes de valeurs agricoles au Tchad (PA-DIR-CVA)

« Le Tchad, pays sahélien et enclavé, fait face à des défis majeurs, notamment en matière de diversification de son économie, de réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire. Ce projet vise à augmenter la production du riz par l'irrigation pour s'affranchir des aléas climatiques et

contribuer à réduire l'insécurité alimentaire au Tchad », a déclaré Claude N'Kodia, responsable pays de la Banque africaine de développement au Tchad

Le projet prévoit l'aménagement d'un périmètre irrigué avec maîtrise totale de l'eau de 240 hectares qui comprend l'installation d'une station de pompage par l'énergie solaire. Il s'agit d'un réseau de trans-

port de l'eau sous pression en PVC, d'un réseau des canaux bétonnés, d'un réseau des pistes longeant les canaux, d'une digue de protection du périmètre, d'un réseau de colature (drain principal et secondaires), ainsi divers ouvrages en bétons armés (ouvrages de prise, de régulation de franchissement). Le projet prévoit également, l'organisation et renforcement

des capacités des producteurs, la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes et la promotion de chaîne de valeur agricole. Le projet mettra en place des infrastructures socio-économiques pour faciliter la transformation, le stockage et la commercialisation des produits agricoles produits localement.

La population de la province

BURKINA FASO

Le FMI approuve le décaissement de 31 millions \$

Depuis septembre 2023, le Burkina Faso suit un programme de réformes économiques supervisé par le FMI pour renforcer la résilience de son économie. Pour 2025, l'institution table sur une croissance à 4,3% contre 4,2% en 2024. Le Fonds monétaire international (FMI) a accordé un décaissement d'environ 31,4 millions \$ au Burkina Faso, après avoir achevé la deuxième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit. L'annonce a été faite dans un communiqué publié le jeudi 19 décembre 2024 par l'institution. Ce décaissement vise à créer un espace budgétaire pour les dépenses prioritaires, à renforcer la résilience

aux chocs, à réduire la pauvreté et à améliorer la discipline budgétaire, la transparence et la gouvernance. Il comblera aussi les déficits de financement dus aux conditions financières difficiles, aux déficits budgétaires, aux vulnérabilités de la dette, à l'insécurité alimentaire et aux conditions de sécurité fragiles.

Selon le FMI, les progrès réalisés dans le cadre de la FEC ont été « satisfaisants ». Malgré les circonstances difficiles, la « mise en œuvre du programme a été globalement satisfaisante. Compte tenu des risques de dégradation encore importants, un engagement résolu des autorités à poursuivre des politiques budgétaires

prudentes et à mettre en œuvre leur programme de réformes est essentiel pour maintenir la viabilité de la dette, améliorer les perspectives macroéconomiques, catalyser les financements concessionnels et stimuler une croissance durable, résiliente et inclusive », a souligné Kenji Okamura, directeur général adjoint et président par intérim du Fonds.

Le Burkina Faso est confronté à une sécurité instable, à des exigences de développement significatives ainsi qu'à des conditions climatiques défavorables. Selon le Fonds, une reprise économique solide et durable nécessitera des avancées importantes en matière de sécurité, ainsi que des ré-

formes de gouvernance budgétaire, de diversification économique et de résilience au changement climatique.

« Ces réformes contribueront à jeter les bases d'une croissance stable et inclusive à moyen terme, nécessaire à l'amélioration du niveau de vie », a ajouté M. Okamura.

La croissance économique du pays et les conditions de vie des Burkinabè continuent d'être affectées par les conflits et les conditions climatiques négatives, note l'institution de Bretton Woods. La croissance réelle du PIB a été revue à la baisse de 3,6% à 3% en 2023 et devrait connaître une hausse pour s'établir à 4,2% en 2024 et 4,3% en 2025.

MARCHÉS EN ASIE

Échanges atones avant Noël, Honda s’envole avant un rachat d’actions massif

Les marchés asiatiques restent dans l'ensemble atones mardi, dans des échanges sans grand volume avant la trêve de Noël, Tokyo se distinguant cependant par l'envolée du constructeur Honda après l'annonce d'un rachat d'actions massif. Le géant japonais de l'automobile Honda voit son titre s'envoler de plus de 16% vers 02H30 GMT à la Bourse de Tokyo, après avoir annoncé qu'il allait massivement racheter ses propres actions.

Le constructeur va racheter, à partir de début janvier, jusqu'à 23,7% des actions précédemment émises par le groupe pour un montant maximal de 1100 milliards de yens (6,72 milliards d'euros). Cette annonce intervient alors que le groupe a ouvert lundi des négociations avec son rival en difficulté Nissan en vue de fusionner et de donner naissance au numéro trois mondial du secteur, dont la cotation débiterait en août 2026. Le rachat d'actions «a été très bien accueilli» par les investisseurs, car il est susceptible «de renforcer leurs rendements», via la revalorisation du cours de Bourse et des dividendes par titre mécaniquement gonflés avec la réduction du nombre d'actions en circulation, a commenté le quotidien financier Nikkei. À la même heure, Nissan était en quasi-équilibre (+0,18%) après avoir brièvement plongé de 7%: Honda a assuré lundi qu'il ne s'agissait pas pour lui de «venir à la rescousse» de son compatriote en difficultés et très endetté, et fait de son rétablissement un préalable à leur fusion. Mitsubishi Motors, constructeur nippon plus petit dont Nissan est le premier actionnaire et qui pourrait également rejoindre la future entité fusionnée, voyait son titre grimper de 0,38%.

Tokyo en léger repli, échanges sans éclat

À l'image des places de Séoul (-0,20%), Sydney (+0,13%) ou encore Jakarta (+0,09%) la Bourse de Tokyo évoluait dans une fourchette étroite, avec des volumes d'échanges limités. Vers 02H30 GMT, l'indice vedette Nikkei reculait de 0,29% à 39.048,35 points, et l'indice élargi Topix était exactement à l'équilibre, à 2.726,76 points. «Le 24 décembre, veille de Noël, Wall Street aura des heures d'ouverture réduits. Et on s'attend, par anticipation, à ce qu'il y ait peu de participants étrangers sur le marché de Tokyo» et une présence réduite des investisseurs institutionnels (banques...), soulignait le média financier Nikkei. Selon lui, à l'exception du cas de Honda, «comme il est difficile d'observer une quelconque activité à l'achat, l'indice (de la Bourse de Tokyo) pourrait s'installer en baisse, suspendu aux opérations de vente des investisseurs individuels présents», soucieux de déboucler leurs positions avant la fin de l'année. «C'est la période de l'année où il y a beaucoup d'agitation (en termes d'informations) mais peu ou pas de signaux orientant les prix»,

confirme Kyle Rodda, analyste de Capital.com citée par Bloomberg. Elle décrit «une journée plutôt calme» en Asie avant «un reste de la semaine sans histoire, car une grande partie des marchés se déconnectent pour les fêtes de fin d'année». Dans ce contexte, la monnaie nippone était d'une absolue stabilité (-0,01%) à 157,14 yens pour un dollar vers 02H30 GMT.

Fermeture anticipée à Hong Kong, le pétrole rebondit

La Bourse de Hong Kong s'apprêtait à interrompre les échanges à la mi-journée avant deux jours de fermeture pour la trêve de Noël: vers 02H30 GMT, il prenait

1,03% à 20.088,60 points. Sans direction, les places de Chine continentale reprénaient leur souffle: l'indice composite à Shanghai gagnait 0,79% à 3.377,29 points, et celui de Shenzhen progressait de 0,57% à 2.006,54 points. Les cours du pétrole rebondissaient mardi dans les échanges asiatiques, après avoir trébuché la veille en raison d'un dollar fort qui pesait sur les achats de brut. De fait, les risques géopolitiques, susceptibles de perturber l'offre d'or noir, continuent d'alimenter la nervosité des opérateurs et donc de soutenir le marché. Vers 02H30 GMT, le baril de WTI américain grimpait de 0,51% à 69,59 dollars et celui de Brent de la mer du Nord de 0,52% à 73,01 dollars.

L'Europe ouvre dans le vert pour une séance calme

Les principales Bourses européennes évoluent sur une note positive mardi en début de séance, les investisseurs se positionnant avant la trêve des confiseurs et une demi-séance sur Euronext. À Paris, le CAC 40 se hisse de 0,48% à 7307,09 points vers 08h04 GMT, tandis que le FTSE à Londres progresse de 0,39%. Seul le Dax à Francfort est en recul et abandonne 0,18%. L'indice paneuropéen FTSEurofirst 300 prend 0,29%, l'EuroStoxx 50 gagne 0,26% et le Stoxx 600 croît de 0,26%. Les investisseurs se positionnent au cours d'une demi-séance sur Euronext durant laquelle les volumes de transactions sont historiquement bas à l'approche de la trêve des

confiseurs. En Europe, la composition du gouvernement de Français Bayrou en France n'est pas de nature à inquiéter les marchés avec notamment la nomination du directeur général de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) Eric Lombard au poste de ministre de l'Economie et des Finances. Après un calendrier chargé d'un point de vue monétaire et de publications de données outre-Atlantique, les prochaines séances s'annoncent calmes aux Etats-Unis. C'est du côté de la Chine, avec la confirmation d'un nouveau plan de relance afin de stimuler une économie moribonde, que les investisseurs peuvent chercher un catalyseur.

PORTÉE PAR LE SECTEUR TECHNOLOGIQUE Wall Street clôture en hausse

La Bourse de New York a terminé dans le vert lundi, arrivée à quelques valeurs phares du secteur technologique mais sans enthousiasme, au début d'une semaine de fêtes qui s'annonce calme. Le Dow Jones a emmagasiné 0,16%, l'indice Nasdaq 0,98% et l'indice élargi S&P 500 0,73%. Après avoir démarré dans le rouge, le marché s'est repris progressivement au fil de la journée. «Je ne tirerais pas de conclusion» de cette séance, a prévenu Steve Sosnick, d'Interactive Brokers, notamment parce qu'elle a été marquée par un volume d'échanges faible. Nombre d'intervenants ont déjà déserté le marché, avant une séance de mardi qui sera amputée de trois heures

et un jour férié, Noël, mercredi. «On cherchait une direction au départ, puis les valeurs technologiques ont pris la main», a expliqué Steve Sosnick. Les fleurons des semi-conducteurs Broadcom (+5,52%) et Nvidia (+3,69%) ont ainsi été aux avant-postes, de même que Tesla (+2,27%). Pour Steve Sosnick, le fait que ces trois titres aient été particulièrement recherchés tient au fait que leur poids a été revu en baisse au sein de l'indice Nasdaq 100, un ajustement technique consécutif à la forte appréciation de leur valeur.

Nouveau coup de chaud

La place new-yorkaise est montée malgré un nouveau coup de chaud

des taux obligataires. Le rendement des emprunts d'Etat américains à 10 ans a grimpé jusqu'à 4,60%, une première depuis près de sept mois, contre 4,52% vendredi soir en clôture. Les investisseurs ont aussi ignoré les deux indicateurs du jour, à savoir la baisse plus nette que prévu des commandes de biens durables en novembre et le repli inattendu de l'indice de confiance des consommateurs de l'association professionnelle Conference Board. «On dit souvent qu'il ne faut pas parler contre un marché sans entrain, donc personne n'est allé contre», a fait valoir Steve Sosnick. Le Dow Jones n'a dû de finir en positif qu'à quelques-uns de ses membres, notamment, outre Nvi-

dia, les financières comme Goldman Sachs (+0,83%) et JPMorgan Chase (+0,33%). Les banques étaient stimulées par l'environnement de taux élevés ainsi que par une annonce de la banque centrale américaine (Fed), qui a présenté lundi des aménagements dans ses tests de résistance (stress tests), destinés à mesurer leur capacité à surmonter une crise financière. Toujours au rebond après la très mauvaise passe qui a suivi le meurtre du patron de sa branche d'assurance santé, Unitedhealth Group (+1,24%) a aussi donné un coup de main. Au rayon semi-conducteur, Qualcomm a aussi été de la fête (+3,50%), soutenu par la décision d'un jury fédéral du Delaware, qui a donné

raison à la société de San Diego (Californie) dans son contentieux avec le concepteur de puces informatiques Arm (-4,00%). La plateforme de vidéos en ligne Rumble, prisée des conservateurs, s'est envolée (+81,22%) après que iFinex, la société qui contrôle le «stablecoin» Tether (monnaie numérique arrimée à une devise classique en l'occurrence le dollar), s'est engagée à investir 775 millions de dollars dans la start-up. L'enseigne de grands magasins Nordstrom se repliait (-1,47%) après l'annonce de son retrait de la cote par les héritiers de la famille fondatrice associés au groupe mexicain de distribution El Puerto de Liverpool. L'offre des deux partenaires valorise le groupe 6,25 milliards de dollars.

COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر BANK OF ALGERIA COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN Cours du : 24 Décembre 2024 Valeur : 26 Décembre 2024				
BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	135.2278	135.2428
1	EUR	EURO	140.5423	140.5849
1	GBP	POUND STERLING	169.5009	169.5409
100	JPY	JAPANESE YEN	86.0392	86.0761
1	CNY	CHINESE YUAN	18.5271	18.5295
1	CHF	SWISS FRANC	150.2531	150.3032
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	94.0061	94.0231
1	DKK	DANISH KRONE	18.8376	18.8416
1	SEK	SWEDISH KRONA	12.2342	12.2394
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	11.8901	11.8967
1	AED	UAE DIRHAM	36.8137	36.8238
1	SAR	SAUDI RIYAL	35.9888	36.0119
1	KWD	KUWAITI DINAR	438.6241	438.9575
1	TND	TUNISIAN DINAR	42.0912	42.5142
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13.4379	13.4393
1	LYD	LIBYAN DINAR	27.4686	27.6096
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.3978	3.4083
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	176.3571	176.3571

ETATS-UNIS

Enquête sur les pratiques «anticoncurrentielles» de la chine dans les semi-conducteurs

L'enquête, qui sera conduite par le bureau de la représentante de la Maison Blanche au Commerce (USTR), doit déterminer si la Chine crée "une dépendance dangereuse de la chaîne d'approvisionnement" des semiconducteurs, avec les politiques mises en place par Pékin en la matière.

Le gouvernement américain a annoncé lundi lancer une enquête afin de déterminer dans quelle mesure Pékin met en place des "moyens anticoncurrentiels et anti-marché" dans l'industrie des semiconducteurs, afin de "dominer le marché mondial". "Près des deux tiers des produits américains contiennent des puces provenant de Chine, c'est inquiétant. Pékin cherche à dominer ce marché et face aux méthodes employées nous avons vu des entreprises hésiter à venir investir aux Etats-Unis", a dénoncé la secrétaire américaine au Commerce, Gina Raimondo, lors d'une conférence de presse téléphonique. L'enquête, qui sera conduite par le bureau de la représentante de la Maison Blanche au Commerce (USTR), doit déterminer si la Chine crée "une dépendance dangereuse de la chaîne d'approvisionnement" des semiconducteurs, avec les politiques mises en place par Pékin en la matière. Dans un communiqué, le ministère chinois du Commerce s'est déclaré "résolument opposé" à l'enquête, qu'elle estime avoir "des tons unilatéraux et protectionnistes évidents, appelant les Etats-Unis à cesser leurs "mauvaises pratiques". Pékin "suivra l'évolution de l'enquête et prendra les mesures nécessaires pour défendre ré-

solument ses droits et intérêts", a ajouté le communiqué.

Début de l'enquête le 6 janvier

Washington craint que les politiques chinoises viennent affaiblir "la compétitivité des entreprises et des salariés américains, les chaînes d'approvisionnement essentielles pour les Etats-Unis et la sécurité économique du pays", a précisé le bureau de l'USTR. Il s'agit d'une question essentielle pour le gouvernement américain, alors qu'il tente de relancer la production de semiconducteurs aux Etats-Unis via la loi CHIPS Act, qui prévoit d'allouer jusqu'à 52 milliards de dollars de subventions pour soutenir des projets d'implantation d'usines dans le pays. "Des éléments indiquent que la Chine met en place une politique lui permettant de dominer le secteur, en permettant à ses entreprises de rapidement développer des capacités de production et proposer des prix artificiellement faibles qui risquent de menacer et potentiellement éliminer la concurrence", a détaillé la représentante de la Maison Blanche au Commerce, Katherine Tai, également lors d'une conférence de presse téléphonique. L'enquête se concentrera sur les semiconducteurs dits matures, qui équipent une

large gamme de produits allant des appareils médicaux aux réseaux de télécommunications en passant par les automobiles. L'enquête débutera par l'ouverture aux commentaires du public, à compter du 6 janvier et pour une période de 90 jours. Elle devrait donc se poursuivre sous la présidence de Donald Trump, qui débutera le 20 janvier.

Des mesures de représailles chinoises début décembre

Les Etats-Unis ont pris une série de mesures ces dernières années afin de restreindre l'accès des entreprises chinoises aux semiconducteurs de pointe ainsi qu'aux équipements nécessaires à leur fabrication, pour "entraver la capacité de la Chine à acquérir et produire les technologies nécessaires à sa modernisation militaire". Une politique vivement dénoncée par Pékin, qui accuse Washington de "politiser les questions commerciales et technologiques". La Chine a pris des mesures de représailles début décembre, en interdisant notamment des restrictions sur les exportations vers les Etats-Unis de plusieurs métaux rares, tels le gallium et le germanium, nécessaires à la fabrication des semiconducteurs.

ITALIE

Stellantis s'engage à investir près de 2 milliards d'euros dans la production italienne en 2025

Le constructeur automobile dépensera également 6 milliards d'euros supplémentaires dans la chaîne d'approvisionnement, a déclaré mardi le responsable des opérations européennes à un groupe d'experts gouvernementaux. Les dirigeants de Stellantis ont présenté les perspectives des activités italiennes quelques semaines après que le conseil d'administration a contraint l'ancien PDG Carlos Tavares à démissionner en raison de l'effondrement des ventes. Il est remplacé par un comité exécutif dirigé par le président John Elkann jusqu'à ce qu'un nouveau PDG soit nommé. Stellantis, quatrième constructeur automobile mondial, est né de la fusion, en 2021, de Fiat Chrysler et de PSA Peugeot. Sa base fiscale se trouve aux Pays-Bas, mais il conserve des sièges à Turin, Paris et Auburn Hills, dans le Michigan. Jean-Philippe Imparato, responsable européen de Stellantis, a déclaré aux ministres de l'Économie, du Travail et du Développement économique que Turin deviendrait le siège des opérations européennes du constructeur automobile à partir de janvier, répondant ainsi à une préoccupation des fonctionnaires et des syndicats italiens depuis la fusion, à savoir que le centre de gravité du constructeur automobile s'était déplacé. Lors d'une réunion à huis clos, M. Imparato a déclaré aux ministres que les six usines automobiles de Stellantis en Italie augmenteraient leur production à partir de 2026 avec le lancement de plus d'une douzaine de nouveaux modèles jusqu'en 2032, selon le bureau de presse de Stellantis.

ROYAUME-UNI

Croissance nulle au troisième trimestre, inquiétude pour la suite

La croissance est restée nulle au Royaume-Uni au troisième trimestre, période marquée par la crainte de fortes hausses d'impôts, confirmées depuis par le gouvernement travailliste et qui inquiètent considérablement les entreprises pour l'année à venir. Cette révision à la baisse de l'Office national des statistiques (ONS), qui avait d'abord annoncé une croissance de 0,1% sur les trois mois allant de juillet à septembre, est un coup dur pour le gouvernement de KeirStarmer, pour qui la relance de l'activité est une priorité. Elle est d'autant plus difficile à encaisser que les travaillistes peinent à convaincre le monde des affaires britannique depuis leur retour au pouvoir en juillet, avec en point d'orgue la présentation le 30 octobre par la ministre des Finances Rachel Reeves d'un budget augmentant brutalement les cotisations patronales. "Les perspectives économiques du Royaume-Uni ne sont guère réjouissantes", estime SusannahStreeter, ana-

lyste chez Hargreaves Lansdown. "L'économie a fait du surplace entre juillet et septembre, et ce avant que le budget ne jette un nouveau froid et n'entraîne une baisse de la production en octobre." Selon elle, "la longue période de spéculation qui a précédé les annonces de Rachel Reeves n'a probablement pas aidé" à l'activité entre juillet et septembre, "car le moulin à rumeurs fonctionnait à plein régime".

Tableau négatif

"Le défi que nous devons relever pour redresser notre économie et financer correctement nos comptes publics après 15 ans de négligence est énorme", a réagi dans un communiqué Rachel Reeves à l'annonce de cette nouvelle estimation. Le Premier ministre britannique KeirStarmer et la ministre des Finances Rachel Reeves, à Downing Street à Londres, le 28 octobre 2024 Le Premier ministre britannique KeirStarmer et la ministre des Finances

Rachel Reeves, à Downing Street à Londres, le 28 octobre 2024 POOL/AFP/Archives Hollie Adams Mais elle promet "une croissance durable à long terme" et "plus d'argent dans les poches des citoyens, grâce à des investissements accrus". L'ONS a aussi revu à la baisse la croissance au deuxième trimestre, juste avant le retour des travaillistes, de 0,5% à 0,4%. "L'économie a été plus faible aux deuxième et troisième trimestres de cette année que ne le laissaient supposer nos estimations initiales", car "les bars et restaurants, les cabinets d'avocats et le secteur de la publicité, en particulier", ont "enregistré de moins bons résultats", explique la directrice des statistiques économiques de l'ONS, Liz McKeown. Selon l'organisme, la croissance est restée nulle au troisième trimestre dans les services, tandis que l'augmentation de 0,7% dans la construction "a été compensée par une baisse de 0,4% dans la production". A ce tableau négatif s'ajoutent le der-

nier chiffre de la croissance pour octobre, qui montre un recul du produit intérieur brut (PIB) de 0,1%, et une inflation en hausse de 2,6% en novembre, qui a conduit la Banque d'Angleterre à maintenir ses taux directeurs au détriment de l'activité. De quoi inquiéter fortement les entreprises du pays, qui "s'attendent à une baisse de l'activité" au premier trimestre 2025, selon une étude publiée lundi par la CBI, la principale organisation patronale britannique. Cette enquête "suggère que l'économie se dirige vers le pire des mondes", souligne Alpesh-Paleja, économiste à la CBI. "Les entreprises prévoient de réduire à la fois la production et l'embauche, et les prévisions de croissance des prix sont de plus en plus fermes." Selon lui, les compagnies "continuent d'évoquer l'impact des mesures annoncées dans le budget - en particulier l'augmentation des cotisations patronales à l'assurance maladie - qui exacerbent un environnement de demande déjà tiède".

APRÈS LES VOITURES ÉLECTRIQUES

Les constructeurs chinois partent à l'assaut du camion électrique

Secteur encore relativement préservé de la vague chinoise en matière d'électrification en Europe, les entreprises de l'Empire du Milieu s'intéressent de plus en plus aux poids lourds électriques, surtout avec l'évolution prochaine des normes environnementales.



Après avoir démontré leur puissance dans le domaine des voitures électriques, les entreprises chinoises tournent aujourd'hui leur attention vers un secteur moins en vue à ce jour : celui des camions électriques. En capitalisant sur une chaîne d'approvisionnement nationale performante et des prix très compétitifs, les constructeurs et start-ups chinois cherchent à répéter le succès rencontré avec les voitures électriques dans leurs pays. Notez bien cette dernière précision, car, à l'échelle mondiale, entre la hausse des frais de douane et la concurrence des constructeurs historiques, les chinois ont du mal à s'imposer sur certains marchés, notamment en Europe et aux États-Unis.

Aujourd'hui, une part marginale

Preuve en est, sur les 11 premiers mois de l'année 2024, la part de marché des voitures chinoises en France s'établit à environ 1,5%, et où pratiquement 80% des ventes sont concentrées autour d'une seule marque : MG. Nous sommes donc loin du raz-de-marée annoncé, et pour les futurs camions électriques chinois, la tâche ne s'annonce pas forcément si simple non plus. Pourtant, sans crier gare, la Chine s'impose déjà dans un marché du camion électrique encore à ses balbutiements. En 2023, les entreprises chinoises étaient à l'origine de 70% des ventes mondiales de camions électriques. Pourtant, ces véhicules ne représentent encore qu'une part marginale du marché global des poids lourds, avec moins de 1% selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE).



Premiers succès à l'international

Sur les routes de pays comme l'Italie, la Pologne, l'Espagne ou le Mexique, plusieurs modèles chinois circulent déjà, produits par BYD ou Beiqi Foton. Pour renforcer leur présence, ces entreprises

sont aussi, même si plusieurs constructeurs historiques comme Volvo Trucks ou encore Renault Trucks jouent à fond la carte de l'électrique, avec une gamme déjà intéressante.

Un secteur encore difficile à convaincre

Rappelons que le secteur des poids lourds est l'un des plus difficiles à décarboner, après l'aviation et le transport maritime. L'un des principaux enjeux est de concilier l'autonomie des batteries avec leur poids : des batteries trop lourdes réduisent l'efficacité, tandis que des batteries trop petites limitent la distance parcourue en une charge. Actuellement, les camions chinois affichent souvent des performances en deçà des standards internationaux. Par exemple, selon le Zero-Emission Technology Inventory, les modèles chinois offrent une autonomie moyenne de 250 km, contre 322 km pour ceux des États-Unis. Les modèles européens tournent quant à eux autour de 400 km environ, mais en usage réel, la différence peut être plus marquée.

Réduction d'écart en vue

La Chine travaille surtout sur d'autres solutions que l'autonomie pure. Les avancées technologiques, comme le remplacement rapide des batteries, pourraient réduire cet écart. De son côté, le fabricant de batteries CATL a mis en place des stations permettant de remplacer les blocs d'alimentation épuisés en un temps record, un peu à la manière du constructeur chinois Nio avec ses Nio Power Swap Station.

ont établi des usines d'assemblage dans différentes régions du globe. Cependant, sur les marchés plus exigeants, la performance et la durabilité de ces véhicules restent en retrait par rapport à leurs concurrents occidentaux. En Europe, leur part de marché reste très marginale, sur un marché, certes, où les ventes le

CASQUES DE RÉALITÉ VIRTUELLE ET AUGMENTÉE

Rebond du marché au 3^e trimestre 2024

Les livraisons de casques de réalité virtuelle et augmentée ont enregistré une hausse à deux chiffres au troisième trimestre 2024. Les équipements de réalité mixte sont et resteront la catégorie reine.

Les ventes de casques de réalité virtuelle et augmentée (AR-VR) ont retrouvé des couleurs après s'être repliées au cours de la première moitié de 2024. IDC estime que le nombre d'équipements commercialisés au troisième trimestre de cette année a progressé de 12,8 % par rapport à la même période de 2023. Le cabinet d'études indique, sans plus de détail, que cette croissance est largement à mettre sur le compte de Meta. L'entreprise a bénéficié d'une base de comparaison favorable avec le troisième trimestre 2023, au cours duquel ses ventes avaient chuté de près de 23 %. En outre, son casque Quest 3, lancé en octobre 2023, a finalement commencé à trouver ses marques grâce à une plus grande sélection de contenu et à des promotions.

71 % de parts de marché pour Meta

À elle seule, la maison-mère de Facebook a capté 70,8 % du marché mondial des casques d'AR-VR entre juillet et septembre derniers. Ses concurrents n'ont, de fait, pas grand-chose à se mettre sous la dent. À l'image de Sony, qui pointe à la seconde place du classement d'IDC, avec 6,7 % de part de marché pour son casque



PSVR2. Le reste du Top 5 est composé d'Apple, de ByteDance et de Xreal. « L'engagement de Sony et de ByteDance dans la fabrication de casques semble faiblir, car les livraisons des deux fournisseurs continuent de ralentir. Cela crée des opportunités pour des marques telles que

Xreal et Viture, qui ciblent les joueurs tout en innovant à la fois au niveau du matériel et du logiciel », a déclaré Jitesh Ubrani, analyste chez IDC. Actuellement, les équipements de réalité mixte représentent le segment le plus important du marché des casques AR-VR.

IDC prévoit qu'ils le resteront, grâce à une projection de croissance de 21,7 % à 7,7 millions d'unités en 2025. De leur côté, les dispositifs de réalité étendue, qui fournissent un simple affichage tête haute ou un miroir de contenu, devraient constituer la deuxième catégorie la plus importante. C'est sur ce segment qu'IDC anticipe une intensification de la concurrence au cours des 18 prochains mois.

L'arrivée d'Android XR va intensifier la concurrence

« Les lunettes combinées à l'intelligence artificielle et à un affichage tête haute peuvent offrir une expérience puissante aux consommateurs et aux entreprises », estime Jitesh. Ubrani. « Avec le retour de Google sur le marché grâce à Android XR, la concurrence est sur le point de s'intensifier, car ni Apple ni Meta n'ont réussi à s'imposer sur le marché de masse. » Android XR ainsi que de nombreuses startups et des opérateurs historiques tels que Meta permettront aux ventes de casques de réalité étendue de croître très fortement l'an prochain. Elles devraient progresser en moyenne de 85,7 % jusqu'en 2028.

Les cybercriminels s'intéressent de plus en plus à SAP

Selon un rapport présenté lors de la conférence Black Hat Europe 2024, alors qu'ils ont été longtemps considérés comme une boîte noire opaque, les systèmes d'entreprise SAP font l'objet de plus en plus d'attaques de la part des pirates. A l'occasion de la Black Hat Europe qui s'est tenue à Londres du 9 au 12 décembre, Yvan Genuer, chercheur principal en sécurité chez Onapsis (éditeur de sécurité des ERP), a dévoilé les résultats d'une enquête basée sur quatre années de données de renseignement sur les menaces. Elle montre qu'à partir de 2020, jusqu'à la fin de l'année 2023, les pirates ont manifesté un intérêt persistant pour les systèmes ERP de SAP. La grande majorité (87 %) des entreprises figurant sur la liste Forbes Global 2000 utilisent SAP. L'étude à réaliser Onapsis et Flashpoint, un partenaire de recherche sur les menaces, ont analysé les activités sur les forums criminels, les incidents, les sites de chat et les sites de groupes de ransomware. Divers groupes, dont des groupes cybercriminels (FIN13 « Elephant Beetle », le groupe cybercriminel russe FIN7 et Cobalt Spider), des équipes de cyber-espionnage (APT10 en Chine) et des 'script kid-

dies', ces pirates néophytes sans compétences informatiques, mais très néfastes, s'attaquent tous activement aux vulnérabilités liées à SAP. Les vastes quantités de données détenues par les systèmes basés sur la firme allemande en font une cible pour les groupes de cyber-espionnage. D'autant que l'énorme volume de transactions attire fortement les cybercriminels avides d'argent. Sur les forums, les vulnérabilités CVE-2020-6287 (Recon) et CVE-2020-6207 (défaut d'authentification dans SAP Solution Manager) ont alimenté de nombreuses discussions sur la meilleure façon d'exploiter les systèmes SAP. Onapsis a cité un exemple dans lequel un prétendu exploit ciblant SAP Secure Storage a été mis en vente à 25 000 dollars en août 2020. Des acheteurs ont proposé de payer 50 000 dollars pour l'exécution de code à distance avant authentification de NetWeaver ou pour des exploits de contournement d'authentification en septembre 2020. Des messages ultérieurs proposaient jusqu'à 250 000 dollars pour des exploits fonctionnels contre les systèmes SAP. Selon Onapsis, entre 2021 et 2023, les discussions sur les services cloud et web spécifiques

à SAP ont augmenté de 220 % sur les forums de cybercriminels. Ces forums sont utilisés pour discuter de détails sur la manière d'exploiter les failles SAP, mais aussi pour échanger des conseils et des astuces sur la monétisation des compromissions SAP et sur la façon d'exécuter des attaques contre des victimes potentielles. Parallèlement, depuis 2021, le nombre d'incidents liés à des ransomwares impliquant des systèmes SAP a été multiplié par cinq (400 %). Les vulnérabilités SAP non corrigées sont également exploitées et utilisées dans les campagnes de ransomware. Selon Onapsis, les exploits critiques publics datent de quatre ans et perdent donc de leur efficacité, si bien que les acteurs de la menace recherchent des armes « fraîches ». Les brèches divulguées publiquement dans les applications SAP, comme CVE-2021-38163 et CVE-2022-22536, entre autres, sont aussi ciblées. De nombreuses attaques exploitent des vulnérabilités connues, mais non corrigées dans les systèmes SAP. Selon Onapsis, la demande de failles SAP non corrigées de la part de divers groupes ne fait que croître, car elles représen-

tent un retour sur investissement potentiellement énorme. « SAP n'est plus une boîte noire, et il faut désormais considérer les applications SAP comme des cibles », a averti Yvan Genuer d'Onapsis, ajoutant que les systèmes exposés à Internet n'étaient pas les seuls à être piratés. Selon l'éditeur en sécurité, la complexité des systèmes SAP et leur intégration dans des processus d'entreprise plus larges posent des défis uniques en matière de protection. Les entreprises doivent donner la priorité à la gestion régulière des correctifs, à l'évaluation des vulnérabilités et à l'adoption de pratiques avancées de renseignement sur les menaces avant d'avoir une longueur d'avance sur les menaces potentielles. Des experts tiers indépendants sont d'accord avec les conclusions d'Onapsis et reconnaissent que les systèmes basés sur SAP intéressent de plus en plus les attaquants. « Les systèmes SAP sont des cibles de choix pour les attaquants en raison de leur rôle essentiel dans la gestion des opérations des grandes entreprises et du stockage de données sensibles comme les transactions financières, la propriété intellectuelle et les informations personnelles », a déclaré Chris Morgan, analyste principal du renseignement sur les cybermenaces chez ReliaQuest. « Le développement d'un exploit capable de déchiffrer le stockage sécurisé et de faciliter le mouvement latéral au sein des systèmes SAP indique un niveau élevé d'expertise technique et d'effort, ce qui justifie un prix élevé. » Par exemple, sur un forum cybercriminel de premier plan, ReliaQuest a découvert un exploit ciblant les systèmes SAP proposé pour près de 25 000 dollars (payables en bitcoins) et initialement listé en août 2020. L'exploit est censé faciliter les mouvements latéraux au sein des systèmes ciblés. « Le message prétend que l'exploit peut utiliser SAP Secure Storage pour découvrir des identifiants, élever les privilèges et finalement compromettre d'autres systèmes SAP au-delà de la cible initiale », a rapporté ReliaQuest. Secure Storage est essentiel pour la gestion des données sensibles et des informations d'identification dans un environnement SAP, ce qui rend tout exploit visant les systèmes SAP extrêmement précieux pour quiconque cherche à obtenir un accès non autorisé ou à élever ses privilèges.

Brèves

Google bientôt épinglé pour antitrust au Japon

Déjà dans le collimateur de l'autorité japonaise de régulation de la concurrence depuis 2023 pour des violations présumées de la législation antitrust concernant ses services publicitaires, la firme de Mountain View est depuis fin octobre sur la sellette cette fois sur le marché de la recherche web. Selon plusieurs sources rapportées par Nikkei Asia, la Japan Fair Trade Commission (JFTC) est prêt à émettre une ordonnance de cessation et de désistement demandant à Google de mettre fin à ses pratiques monopolistiques. Cette annonce

intervient également alors que le ministère américain de la justice a fait valoir le mois dernier devant un juge que Google devait céder son navigateur Chrome pour mettre fin à son monopole sur ce marché.

Telegram désormais bénéficiaire

Le fondateur de Telegram, Pavel Durov, a déclaré ce lundi que l'entreprise était désormais rentable alors que le chiffre d'affaires a dépassé le milliard de dollars en 2024. Le service est utilisé par 12 millions d'utilisateurs payants.

Apple proche des 4 000 Md\$ de valorisation

Les arbres ne montent peut être pas au ciel mais cela n'empêche pas l'action de la firme à la pomme de crever les plafonds à près de 255\$. Un niveau qui pousse mécaniquement la valorisation boursière qui toise désormais les 4 000 milliards de dollars. Les investisseurs ont en particulier salué les progrès de l'entreprise en matière d'IA, qui devrait servir à redynamiser les ventes de l'iPhone, en perte de vitesse.

Mots fléchés

Universités		Fragments	Demi	Carré, il était conçu par Vauban	Local possédé par un notaire Marcha	Orient	Pal
Promiscuités						Modération	
							Dégourdi
Connaissance	Dépôt	Religieuse	Rotée				
					Jeune garçon	Regardé	
					Armature	Métiers	
Quantité				Poilues	Fils d'Anchise		Commune de l'Orne
Retirées					Turbine		
			Département français			Ceints les geishas	
Vieille armée	Tchèque d'origine allemande					Molécule-gramme	
		Temps libres	Attacha		Insecte noir	Rétributions	
Enseignement	Chère à Jules Ferry	Endroit			Inventées		
		Clameur		Greffe		Amas	Bond
Lieux d'enchantres				Chevalier efféminé			L'Estonie
Douze par année					Seuil Impro-prement appelé scalpel		
			Inflam-mation des esgourdes	Heurtasse			
Choc	Atome			Colères anciennes	Nazi		
				Deshonneur	Redonnés de l'éclat		
				Cassé	Recueil plaisant	Eructation	
			Note de musique				
Chance	Exécutas	Savoura				Décédé	
		Règlemen-taire					
			Parties d'assem-blages			Introu-vables	Carillonne
			Tiràt par les lisières				Partie d'intestin
Épluche				Exécuta	Grillé		
Dirigé				Vice	Ville des Pouilles		
			Après bis		Unité de l'or noir		
			Bonne note				
Adeptes du reggae				Ante meridien	Cirque		
Parlementa					Fleuve italien		
					Vite en musique		
Manche de tennis			Gelée d'amidon			Dedans	

Trois personnes blessées dans un incendie à la gare routière du Caroubier

Trois (3) personnes ont été blessées dans un incendie qui s'est déclaré, mardi matin, au niveau de la gare routière du Caroubier (Alger), selon les services de la Protection civile. La Protection civile a indiqué, dans un communiqué, que "ses services sont intervenus vers 08:23 pour éteindre l'incendie", précisant que "trois (3) personnes souffrant de difficultés respiratoires ont été secourues et transportées vers le CHU Mustapha-Pacha".



MONNAIE

Le dollar se maintient face aux autres monnaies

Le dollar restait à peine dans le vert mardi, encore soutenu par les perspectives de moindres baisses de taux de la Réserve fédérale (Fed), en cette période d'échanges limités avant les fêtes de fin d'année. Le billet vert s'accordait tout juste 0,09% par rapport à la monnaie européenne, à 1,0395 dollar dans la matinée, et s'affiche plat face à la devise britannique, à 1,2535 dollar. "Peu de nouvelles informations ou données" sont attendues, ce qui "devrait maintenir l'attention sur une Fed plus ferme" sur ses taux, soulignent des analystes. La semaine dernière, la banque centrale américaine, tout en réduisant ses taux d'intérêt de 0,25 point de pourcentage, a indiqué qu'elle ne projette désormais plus que deux baisses de taux l'année prochaine, contre quatre initialement envisagé. L'euro reste particulièrement sous pression face au billet vert. "La croissance morose de la zone euro et les déboires politiques" récents font envisager aux investisseurs "une aide de la Banque centrale européenne (BCE) l'année prochaine", sous forme de baisses de taux afin de soutenir l'économie, précisent les analystes.

PÉTROLE

Le Brent à plus de 73 dollars

Les prix du pétrole remontaient légèrement mardi, emportés par un léger optimisme précédant les fêtes de fin d'année, période d'échanges réduits sur les marchés. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en février, prenait 0,96% à 73,33 dollars dans la matinée. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, montait de 0,97% à 69,91 dollars. Ces deux échanges fermeront plus tôt exceptionnellement mardi à la veille des jours fériés de Noël. Les cours du brut rebondissent "faisant fi des pertes antérieures au cours d'une séance d'avant-fêtes peu chargée", notent les analystes, s'appuyant sur des données économiques américaines qui "ont suscité l'optimisme quant à une fin d'année solide pour le plus grand consommateur mondial". Concernant le gaz, le contrat à terme du TTF néerlandais, considéré comme la référence européenne du gaz naturel, s'affiche vers 11H25 GMT à 46,06 euros le mégawattheure (MWh), en hausse de 1,14%.

AFRIQUE-PAYS DU GOLFE

Le commerce a atteint 121 milliards \$ en 2023

Le rapport souligne que l'offensive économique menée par les pays du Golfe en Afrique s'explique essentiellement par leur volonté de se diversifier au-delà des hydrocarbures, et la perception du continent comme un moteur essentiel de la croissance mondiale, durant les décennies à venir. Les échanges commerciaux entre l'Afrique et les pays membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG), en l'occurrence l'Arabie saoudite, Oman, le Koweït, Bahreïn, les Emirats arabes unis et le Qatar, ont atteint environ 121 milliards de dollars en 2023, selon un rapport publié le lundi 16 décembre 2024 par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank). Intitulé « Rising Gulf investments in Africa : Unlocking opportunities and navigating challenges », le rapport précise que la valeur du commerce bilatéral entre l'Afrique et les six monarchies pétrolières du Golfe a ainsi plus que doublé comparativement à l'année 2016 (57,7 milliards de dollars). Les exportations de l'Afrique vers les pays membres du CCG sont passées de 28,3 milliards de dollars en 2016 à 69,4 milliards en 2023. Les importations des 54 pays du continent provenant du bloc régional des pays situés sur les bords du Golfe Persique ont, quant à elles, atteint 51,5 milliards de dollars durant l'année écoulée contre 29,4 milliards en 2016.

Les principaux partenaires commerciaux du Conseil de coopération du Golfe sont l'Egypte, l'Afrique du Sud, le Nigeria, le Kenya, le Maroc, le Soudan et l'Erythrée. Le rapport indique également que les pays membres du CCG ont considérablement intensifié leurs investissements directs en Afrique, dans le cadre d'une stratégie globale visant à atténuer les risques liés à la forte dépendance de leurs économies aux recettes des exportations des hydrocarbures. Entre 2012 et 2022, les investissements directs de ces six monarchies pétrolières sur le continent ont dépassé 100 milliards de dollars. Avec 59,4 milliards de dollars durant la période sous revue, les Emirats arabes ont été la première source de ces IDE, suivis de l'Arabie saoudite (25,6 milliards de dollars) et du Qatar (7,2 milliards de dollars).

Projets à rendement immédiat et élevé

En 2023, les pays du CCG ont annoncé 73 projets d'IDE d'un montant cumulé de plus de 53 milliards de dollars en Afrique, soulignant l'intérêt croissant du bloc régional pour les opportunités d'investissement sur le continent. Souvent portés par des fonds souverains comme le Public Investment Fund (Arabie saoudite) ou des entreprises publiques à l'ins-

tar de Mubadala (Emirats arabes unis), ces investissements privilégient les secteurs à rendement immédiat et élevé comme l'immobilier et les projets agricoles dédiés à l'export. Par ailleurs, les financements accordés en 2022 par les six pays du Golfe à l'Afrique sous forme d'aide publique au développement (APD) se sont chiffrés à environ 9,2 milliards de dollars, ce qui représente 14 % du total de l'aide servie au continent au cours de cette année-là. Afreximbank fait remarquer par ailleurs que la ruée des pays membres du CCG sur l'Afrique s'explique essentiellement par une perception selon laquelle le continent deviendra un moteur essentiel de la croissance mondiale durant les décennies à venir, grâce notamment à ses énormes ressources naturelles, à ses classes moyennes émergentes et à sa forte croissance démographique. Le PIB nominal cumulé du continent devrait passer de moins de 3000 milliards de dollars actuellement à 14 000 milliards de dollars à l'horizon 2050, sous l'effet d'une croissance annuelle moyenne projetée entre 4% et 5%. La population africaine devrait, quant à elle, passer de 1,2 milliard à 2,4 milliards de personnes en 2050, avec une forte proportion de jeunes productifs et connectés qui fera du continent un vaste marché et une grande terre d'opportunités.

BORDJ BADJI MOKHTAR

Réception d'un tronçon de 40 km de la RN-6 en janvier prochain

Un tronçon de 40 km de la Route nationale RN-6 reliant les wilayas de Bordj Badji Mokhtar et Adrar sera réceptionné en janvier 2025, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale des Travaux publics (DTP). Les travaux de réalisation du tronçon de 40 km reliant Bordj Badji Mokhtar à Adrar via la daïra de Reggane (wilaya d'Adrar) ont atteint un taux d'avance-

ment de 86 pc et devraient être achevés en janvier 2025, a indiqué le directeur du secteur, Mohamed Amine Adjal. Le responsable a fait savoir que les travaux de réalisation d'un second tronçon menant vers Adrar de 135 km, divisé en six parties, ont également été lancés, signalant que sa réception est prévue pour le premier semestre 2026. Cet axe routier revêt une grande impor-

tance pour la wilaya frontalière de Bordj Badji Mokhtar, en termes de développement économique et de fluidifié de la circulation routière, a-t-il souligné. En outre, des travaux, répartis en 5 parties, sont en cours d'exécution sur la route reliant la commune de Bordj Badji Morkhtar à celle de Timiaouine sur une distance de 150 km, a ajouté M. Adjal, relevant que cette opération devrait être

achevée d'ici à la fin 2025. Par ailleurs, des travaux de réalisation de la route reliant la commune frontalière de Timiaouine et le Mali ont été lancés, tandis qu'une opération de renforcement de la route reliant Bordj Badji Mokhtar à Tamanrasset sur 40 km est actuellement à l'étude, a-t-on encore signalé de même source.

COVID-19

L'OMS affirme que la vaccination continue d'être une mesure de santé publique importante

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré qu'elle surveillait de près l'évolution du Sars-CoV-2 et affirmé que la vaccination continue d'être une mesure de santé publique importante, soulignant que toutes les variantes actuellement en circula-

tion dérivent de la lignée JN.1. En 2024, le virus Covid-19 a continué de circuler dans le monde, provoquant des décès, des maladies graves et la maladie dite du "long Covid", selon l'OMS, qui note à ce sujet que la plupart des décès surviennent chez les personnes

âgées de 65 ans ou plus et chez les personnes présentant des comorbidités. Lundi, l'OMS a publié une note soulignant que "la vaccination reste une mesure de santé publique importante" et que "toutes les variantes actuellement en circulation dérivent de la li-

gnée JN.1". Le Groupe consultatif technique sur la composition du vaccin Covid-19 de l'OMS a conseillé de maintenir l'utilisation d'une variante monovalente de la lignée JN.1 du virus comme antigène dans les futures formulations vaccinales.

CPA

Lancement d'une carte bancaire à débit différé

Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) lance une nouvelle carte CIB à débit différé, permettant à ses titulaires de régler leurs paiements tout en reportant le débit du compte à l'échéance de leur prochain revenu, a annoncé mardi la banque publique dans un communiqué. Appelée "Cpay+", cette nouvelle carte permet à son porteur de bénéficier d'une marge pouvant

atteindre jusqu'à 30% du revenu déclaré, a fait savoir la même source, soulignant qu'elle est octroyée moyennant une commission fixe. «Le lancement de la carte à débit différé Cpay+, vient étoffer et compléter la gamme des cartes CIB mises à la disposition de la clientèle par sa nouveauté à forte valeur ajoutée pour ses porteurs», affirme le CPA. «Le lancement de cette

carte innovante vient confirmer la volonté stratégique du CPA d'adapter son offre aux besoins croissants de la clientèle et contribuer efficacement à l'essor de l'économie nationale à travers le renforcement de l'inclusion financière par le truchement d'outils financiers modernes proposant un saut qualitatif tangible en terme de service bancaire», ajoute la même source.